60¢ plus TPS

La Liberté

Volume 79 n° 31 Saint-Boniface, du 30 octobre au 5 novembre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998


photo: Hubert Pantel

Du sucre et des sueurs

La Société franco-manitobaine a accordé trois prix Riel le 24 octobre dernier, à l'occasion de son assemblée annuelle. Il s'agit (de g. à d.) d'Armand Desharnais de Saint-Pierre-Jolys, le responsable de la cabane à sucre annuelle; du comité organisateur du Rassemblement du siècle du CUSB (le prix a été accepté par Gérard Lécuyer); et de Raymond Poirier, le président sortant de la Commission nationale des parents francophones. Notre couverture de l'assemblée annuelle de la SFM en pages 8 et 9.

Les élections municipales du 28 octobre

Mairie de Winnipeg (Taux de participation: 58 %)

Susan Thompson	89 743
Greg Selinger	75 123
Dave Brown	31 859
Ernie Gilroy	26 001

Quartier de Saint-Boniface (Taux de participation: 61 %)

Evélyne Reese	9 406
Tim Ryan	6 079
George Provost	2 929

Quartier de Saint-Vital (Taux de participation: 60 %)

Al Golden	8 133
Doreen Demaré	7 923
Brent Mitchell	1 943

Quartier de Saint-Norbert (Taux de participation: 52 %)

John Angus	8 148
Peter Diamant	6 335

Pour d'autres résultats municipaux au Manitoba ainsi que des résultats scolaires qui intéressent plus particulièrement les lecteurs de La Liberté, consultez notre tableau en page 7.

Les As piétinent

Après avoir atteint la finale dans leur première saison junior B, Sainte-Anne-des-Chênes ne réussit pas à décoller au hockey. **Page 17.**

Et puis après?

Quelques jours après le référendum national sur la constitution, quelques Franco-Manitobains tentent de tirer des leçons et une direction à partir du vote. **Pages 10 et 11.**

L'aînébus en régions

Le théâtre des aînés se propose de faire rire les amateurs d'humour et de chansons de Saint-Boniface, Saint-Georges et Laurier. **Page 14.**

Citation de la semaine

«Parce que nous, les gens ordinaires, dans le fond, on n'est pas si niaiseux que ça!»

Non, ce n'est pas un commentaire sur le référendum. Mais comme les Canadiens du 26 octobre, La Bolduc avait une façon efficace de faire ses messages aux politiciens, rappelle l'interprète Angèle Arsenault qui donnera trois spectacles au Manitoba. **Page 15.**


photo: Karine Beaudette

Au-delà du handicap

Les parents de Josef Mulaire et de Philippe Hennessy veulent leur donner une place dans la société, mais ils essaient aussi d'aller dans le monde de leur enfant autistique. Page 19.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

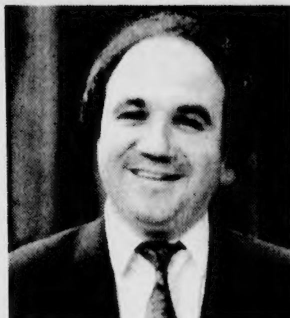
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE


Marc Godbout. Page 8.


Léo Rémillard. Page 14.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Un Edmontonien à Saint-Malo

Edmonton - Un résidant de la capitale albertaine est le grand gagnant du concours Cartier organisé par Radio-Canada. Dominique Holzle a été choisi parmi les 15 finalistes régionaux du concours dont le but était de voir Jacques Cartier écrire une lettre à sa femme après avoit été prisonnier des glaces pendant au-delà de quatre siècles. Le gagnant national se rendra maintenant à Saint-Malo en septembre 1993. Le voyage coïncidera avec le festival *Québec chante* qui se tient à cet endroit de la France.

80 ans de caisses populaires

Ottawa - Après *Mêlez-vous de vos affaires: 20 ans de luttes franco-ontariennes*, Brigitte Bureau, originaire de Kapuskasing, vient de lancer son deuxième livre en trois ans. *Un passeport vers la liberté* est un essai socio-historique qui retrace les 80 ans des caisses populaires de l'Ontario français. La première coopérative financière franco-ontarienne, la Caisse populaire Ste-Anne, a été fondée à Ottawa le 31 mars 1912 en présence d'Alphonse Desjardins, le Québécois à l'origine du Mouvement des caisses populaires.

Des propos offensants

Manchester - Le Conseil de la vie française en Amérique trouve offensant que Brian Mulroney ait suggéré au cours de la campagne référendaire que si la proposition constitutionnelle étaient rejetée, les Québécois auraient le même sort que les Cajuns.

Le président Paul-M. Paré trouve encore plus regrettable de voir le premier ministre d'un des pays qui se veut partenaire dans la francophonie mondiale critiquer la culture d'un autre peuple francophone. Le Franco-Américain trouve que ses compatriotes de la Louisiane méritent un appui et non du mépris.

Nouveau système d'achat de gaz

Winnipeg - Le Conseil municipal a adopté, le 14 octobre, une mesure qui pourrait se traduire par une économie de 5 millions $ sur 12 mois pour les consommateurs résidentiels de gaz naturel. Le programme d'achat direct est dû à la corporation Munigas, une société canadienne dont l'objectif est de faire bénéficier les propriétaires résidentiels des mesures de déréglementation. Le programme de Munigas, qui proposera ses services sous le nom de Municipal Gas Company, offre le meilleur compromis entre une économie individuelle de 50 $ et la sécurité d'approvisionnement.

ACTUEL

L'avenir du terrain Lagimodière

La Fourche de Saint-Boniface?

Maurice Prince n'a sans doute pas pu s'empêcher de crier victoire lorsqu'il a appris que le «terrain du jardinier», situé au nord de Saint-Boniface, venait d'être acheté par la ville de Winnipeg.

Voilà plus de 15 ans, en effet, que l'ancien directeur du Musée de Saint-Boniface lutte sans relâche pour empêcher les promoteurs immobiliers de mettre la main sur ces 25 acres de friches coincés entre la Rouge, la Seine et la rue Thibault.

Un terrain dont l'importance historique est considérable. Selon Maurice Prince, il s'agit ni plus ni moins de l'ancien homestead offert par Lord Selkirk à Jean-Baptiste Lagimodière en 1817. Une plaque du gouvernement fédéral confirme d'ailleurs ce fait.

Maurice Prince possède également la copie d'une carte datant de la même époque et qui indique l'emplacement probable de la maison Lagimodière. Il ne fait guère de doute que Louis Riel, petit-fils des Lagimodière, a vu le jour dans cette cabane aujourd'hui disparue.

Malgré son importance historique, le terrain du jardinier n'a jamais été protégé par les pouvoirs publics. Durant de nombreuses années, son propriétaire, le Canadien National, s'est contenté de le louer à une famille de jardiniers qui le cultivaient (d'où son surnom).


photo: Laurent Gimenez

Maurice Prince. La plaque du gouvernement fédéral identifiant le terrain du jardinier comme l'ancien homestead de Jean-Baptiste Lagimodière faisait partie, à l'origine, d'un monument situé plus au nord. Mais ce monument a fait l'objet d'un attentat il y a quelques années et la plaque a été réinstallée à l'extérieur du terrain.

En 1975, l'entreprise Qualico manifeste son désir de l'acheter pour y construire des maisons. Devant l'opposition d'un groupe de résidants qui rappellent le caractère historique du site, Qualico abandonne son projet.

Une dizaine d'années plus tard, l'entreprise Développement Voyageur Limitée, impliquée dans le développement du domaine Marius-Benoit, convainc le CN de lui vendre le terrain pour la somme approximative de 146 000 $.

À plusieurs reprises, Maurice Prince intervient alors devant le comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital pour empêcher un rezonage du terrain qui permettrait d'y construire des résidences. La ville de Winnipeg négocie finalement l'achat du terrain qui se conclut début octobre pour la somme de 600 000 $.

Aujourd'hui, Maurice Prince a bon espoir que le terrain du jardinier sera aménagé en un parc municipal à la mesure de son importance historique.

«Un terrain si grand, en pleine ville, et resté presque intact depuis l'époque de Lord Selkirk, c'est exceptionnel!, s'exclame-t-il. Si on développe l'autre côté de la Rouge comme site historique (la Fourche), pourquoi pas faire la même chose du côté de Saint-Boniface?»

Laurent GIMENEZ

Les intentions floues

Le terrain du jardinier est d'une beauté remarquable. Il offre d'un côté une vue saisissante sur le centre-ville de Winnipeg, et débouche de l'autre sur le très beau confluent des rivières Rouge et Seine.

Les promeneurs qui empruntent jusqu'au bout le petit sentier débutant près de la rue Thibault constateront sans peine que le site a un potentiel pour devenir un des plus beaux parcs de Winnipeg, au moins aussi beau que celui de La Fourche.

Mais les intentions de la ville demeurent encore très floues. Selon Don Armstrong, du service des Loisirs et des Parcs, «la propriété a été achetée comme une extension au parc Whittier (parc du Voyageur) et pour préserver la propriété adjacente à la rivière Seine.»

Le développement du site, ajoute-t-il, «se fera après consultation avec la communauté, comme c'est arrivé récemment avec le parc Whittier.»

Mais dans un autre service municipal, celui de la Voirie et des Transports, on signale un projet à long terme prévoyant la construction d'une route d'autobus qui relierait le centre-ville aux quartiers d'Island Lake, Southdale et Windsor Park.



La zone en gris indique le terrain du jardinier acquis récemment par la ville. La bande située entre la ligne de chemin de fer et la rivière Rouge appartient également à la ville. Elle relie le terrain au parc Whittier.

«Il s'agirait d'une route à deux voies, pouvant mesurer 25 mètres de large, précise le fonctionnaire Fred Corey. Ça pourrait très bien fonctionner côte à côte avec un parc. La circulation serait moins dense que sur une route normale. Au maximum, 100 véhicules à l'heure.»

Pour Maurice Prince en tout cas, pas question d'accepter le charcutage du site historique par une espèce d'autoroute à autobus. «Dès le lendemain des élections, on présentera des recommandations au conseil municipal. J'ai déjà le soutien de personnalités comme Alfred Monnin, Étienne Gaboury et Clément Lavoie, ainsi que la Fédération des Métis du Manitoba. Il faut battre le fer quand qu'il est chaud!»

L.G.

Perquisitions à l'archevêché

«On leur a remis ce qu'ils cherchaient»

La GRC poursuit toujours son enquête concernant les allégations d'ordre sexuel à l'encontre d'un ancien curé de Somerset. Le mercredi 21 octobre, peu avant 16 h, trois policiers se sont rendus à l'archevêché de Saint-Boniface, munis d'un mandat de perquisitions «leur donnant le droit de retirer tous les documents relatifs à la plainte au sujet de l'abbé René Touchette», explique le porte-parole de l'archevêché, Claude Blanchette.

Mais les policiers n'ont pas eu à fouiller l'archevêché, «on leur a remis les documents qu'ils cherchaient, soit les dépositions écrites des personnes qui se sont plaintes des agissements de l'abbé Touchette quand il était curé de Somerset.» Claude Blanchette «ne peut pas» spécifier le nombre de dépositions remises aux policiers.

Étant donné que le sceau de la confidentialité imposait le silence au personnel de l'archevêché concernant ces dépositions, une perquisition était le seul moyen dont disposait la GRC pour obtenir ces renseignements.

«En fait, explique Claude Blanchette, nous leur avions suggéré un autre moyen, c'est-à-dire d'aller voir ces personnes et de leur faire signer un document comme quoi ils nous permettaient de livrer leur témoignage. Mais les policiers ont préféré agir autrement et nous devions alors obéir à la loi, comme n'importe quel citoyen.»

L'opération policière a duré environ deux heures.

S. L.

ÉDITORIAL

Ce n'est pas la fin du monde

Vous avez les blues post-référendaires? Vous n'êtes pas seul(e). Il y a de quoi être déprimé quand on sait que cet effort à peu près inutile aura coûté près du demi-milliard $ alors qu'on est en pleine récession. C'est assez pour nous faire passer à la dépression économique.

Mais sur le plan des émotions, il se peut que les Canadiens y soient déjà, dans la dépression. La dépression collective, comme celle de l'individu, peut être un symptôme de changement. Cela se ressent surtout quand on ne sait pas où le changement va mener.

Comme Canadiens, nous avons des grands renoncements à faire. À certains idéaux devenus illusions, à certaines vérités devenues faussetés. Cela fait toujours mal.

Sur le plan économique, il faut se mettre dans la tête que nous ne sommes pas voués à la prospérité éternelle tout simplement parce que nous vivons au Canada. Nous faisons partie d'un monde, on ne peut pas s'attendre à être les chouchous de la planète.

Sur le plan politique, il faut renoncer une fois pour toutes à la notion de paradis des peuples véhiculée par Louis Riel, par exemple, et à l'idéal de Pierre Trudeau d'un Canada uni. Car ça va mal au paradis.

Nous avons renoncé, lors du scrutin du 26 octobre, à progresser d'une façon structurée, planifiée, négociée. Nous voguons vers une espèce d'inconnu, où les gestes de la population et des prochains gouvernements sont en grande partie imprévisibles. Le Canada n'est pas parfait, il peut se tromper. Attachons nos ceintures et arrêtons de fumer.

Mais faut-il pour autant parler de la fin du Canada? Pas nécessairement. Province ou pays, le Québec est dans le voisinage pour de bon. Il faut traiter ces prédictions fatalistes comme celles de la fin des temps, c'est-à-dire en les ignorant, comme la tentation de ne rien faire. Car le monde ne va pas bien ou mal d'une manière prédéterminée; cela dépend plutôt des individus et des nations, de la vision de chacun et des gestes quotidiens.

La prospérité à laquelle nous avons été habitués a engendré une espèce de pauvreté. Pauvreté surtout spirituelle, par exemple, que l'on peut constater par le bas niveau de tolérance, entre autochtones, francophones et anglophones, entre les sexes et les races du monde. Le tiers monde, il est de plus en plus parmi nous.

Sur une plus grande échelle, il y a d'énormes forces en jeu, dont la nature elle-même, favorisant une plus grande égalité des conditions de vie. Comme d'autres, le Canada va devoir renoncer à une partie de ses privilèges. Entre autres, à la tentation de renforcer son statut d'exploiteur.

On ne partira plus nécessairement pour changer le monde, le monde là-bas. Notre défi est de changer le monde ici, c'est-à-dire soi-même, notre façon de tolérer la violence, la pauvreté et la pollution qui nous sautent aux yeux, quoiqu'en dise la constitution.

Le Canada ne sera plus jamais pareil, mais ce n'est pas la fin du monde.

Jean-Pierre DUBÉ

ÉDITORIAL

Trop vite, trop complexe

Brian Mulroney croyait encore au Père Noël. Il ne fallait pas écouter les sondages, selon lui. Les indécis étaient tous du bon bord, de son bord. Ils allaient le démontrer dans l'isoloir.

Or, dans ce cas-ci, les sondages ont été comme d'habitude: constants et même pires. Et vlan! La tangente était claire. Ce ne sont pas trois, ni cinq provinces qui ont voté non. C'est six. Un chiffre énorme dans les circonstances. Mais une situation plus rassurante que de voir le Québec et une autre province ou, comble de malheur, le Québec contre les autres provinces.

L'échec du référendum du 26 octobre 1992, c'est d'abord celui de la surdité constitutionnelle depuis le lac Meech. Dans les derniers jours de la campagne, le fédéral a présenté des commerciaux télévisés sur le processus de consultation.

C'est de bonne guère, mais il n'y a rien qui ne sonnait plus faux. Parmi les étapes de cette «consultation», qui ne se souvient pas des problèmes du Forum des citoyens de Keith Spicer, ou du Comité mixte Castonguay-Dobbie devenu Beaudoin-Dobbie.

Pour ce qui est des conférences constitutionnelles à travers le pays, plusieurs ont mis en doute leur représentativité. Il n'y avait pas grand-monde qui disait non là-dedans. Le fédéral courait à la catastrophe.

Mais non. Tellement pressé d'en arriver à une entente pour couper l'herbe sous le pied au Québec, le fédéral ne s'est pas trop inquiété des conséquences du contenu. Après tout, on répétait sans cesse que c'était le consensus de 17 leaders. Comme s'il y avait seulement 17 personnes au Canada! Comme si, surtout, les Canadiens allaient subitement cesser de douter de leurs leaders politiques.

Non seulement on a demandé de ratifier une entente en l'espace de deux mois, mais on voulait aussi qu'on accepte une vraie recette de potion magique.

Pour des gens qui veulent maintenant s'occuper d'économie, les 17 de Charlottetown ont été de forts mauvais vendeurs.

L'attitude du Québec restait la clé. Or, plusieurs tuiles sont tombées sur la tête de Robert Bourassa. Le premier ministre du Québec n'a que lui à blâmer. En 1991, il a laissé adopter un rapport très décentralisateur. Il comptait peut-être s'en servir au moment opportun. Or, quand il a décidé de faire son virage, ce sont certains de ses conseillers qui ont rué dans les brancards.

Dans le reste du pays, il ne fallait pas être sorcier pour savoir que peu de gens allaient écouter la voix de la raison, soit dissocier l'entente de son principal porte-voix qu'était le premier ministre du Canada.

Et pourquoi les gens l'auraient-ils fait? Ces discussions duraient depuis six ans, alors que l'économie sombrait tranquillement dans la récession.

Il est possible qu'un peu plus de temps aurait amélioré les choses. Publier les textes juridiques, c'était pour rassurer des gens inquiets. Avoir pris un peu plus de temps pour les expliquer n'aurait pas nui. Un conseiller de Robert Bourassa disait que ce n'était pas le 26 octobre que le référendum aurait dû avoir lieu, c'était le 26 novembre.

En tout cas, si la campagne du Oui avait été bien lancée, si les peurs stupides avaient été laissées au vestiaire, le résultat aurait peut-être été différent. Certains arguments du Non commençaient à tomber à plat. Et entendre la voix de Sharon Carstairs, ça finit par tomber sur les nerfs!

Les tenants du Non ont réclamé un moratoire constitutionnel. Il va y en avoir un par la force des choses. Les Canadiens ont droit à une élection fédérale pour changer l'air, pour espérer ensuite que les discussions reprennent à une vitesse moindre et surtout pour départager le Non du Québec.

Ceux qui se demandent si le référendum du 26 octobre est vraiment une étape vers la souveraineté du Québec n'auront qu'à compter le nombre de députés du Bloc québécois d'ici un an. S'il augmente rapidement, les choses regardent mal. Mais il y a encore une autre étape, c'est cette fameuse élection au Québec.

Il y aura donc un répit. A moins que certains autochtones ne décident de suivre les paroles malheureuses d'Ovide Mercredi le soir du référendum.

On a toujours dit qu'il y avait autant de raisons de rejeter l'entente qu'il y avait de paragraphes. En l'espace de quelques minutes, Ovide Mercredi était devenu le père Ovide des Belles Histoires des Pays d'En Haut. Crétac, les Canadiens nous ont rejetés! Une chance que d'autres leaders autochtones ont été plus réalistes. Ovide Mercredi trouvait ça plus drôle de barrer la route au lac Meech. Malheureusement, parfois tu gagnes, et parfois aussi tu risques de perdre.

Ce n'est pas nécessairement un pays qu'on a rejeté le 26 octobre. C'est un projet d'entente que la majorité trouvait mauvais. À l'heure actuelle, il faut donc laisser aller les choses un peu. Le processus de discussion constitutionnelle a été infernal, au point que Joe Clark a perdu son calme après l'annonce des résultats. Mais il l'a lui-même admis, il avait le nez trop collé dans le parebrise.

Pour Joe Clark, pour Brian Mulroney et d'autres ténors du Parti conservateur, il y aura une autre étape. C'est de savoir s'ils peuvent prendre le risque de se présenter devant l'électorat d'ici un an. Vont-ils défendre leur gouvernement ou lui nuire?

Finalement, le Canada va revenir à des réalités plus simples afin de nous permettre de nous prononcer sur la vraie question depuis le début, soit la légitimité du gouvernement en place. On pourra toujours revenir aux enjeux constitutionnels quand les joueurs auront reçu un nouveau mandat. Plusieurs ne pouvaient pas parler de constitution le ventre vide et les idées ailleurs.

Yves CHARTRAND

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Novembre

29 — 1856
* Préparation de l'ouverture de la première bibliothèque à York Factory, laquelle devrait avoir un effet bénéfique sur la colonie. On compte 133 livres religieux. En 1889: 1 900 volumes tout.

30 — 1795
Redistribution des actions de la Compagnie du Nord-Ouest afin d'avantager les commis indispensables qu'étaient A. Shaw, R. McKenzie, C. Grant. A. McLeod et W. Thorburn. La Compagnie du Nord-Ouest était reconnue pour mieux traiter ses hommes que la Compagnie de la Baie d'Hudson.

31 — 1869
McDougall traverse la frontière canadienne et s'installe au fort de Pembina. Il envoie le capitaine Cameron avec J. N. Provencher au fort Garry. Ceux-ci lui seront retournés. McDougall quittera le pays.

1 — 1875
Le Cheyenne arrive à Winnipeg, avec 12 bateaux plats chargés de marchandise. L'Anson Northup en 1859, l'International en 1862 et le Selkirk en 1871 l'avaient précédé sur les eaux de la Rouge.

2 — 1869
Les Métis s'emparent du fort Garry, siège de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour empêcher que les envoyés du Canada (dont le gouverneur McDougall) ne le prennent.

3 — 1748
* Nicolas-Joseph de Noyelles, successeur de La Vérendrye, fait appel aux Indiens pour attaquer les postes de la Baie d'Hudson, lesquels avaient souvent manqué de marchandises de traite.

4 — 1867
Joachim-Albert Allard prononce ses voeux perpétuels à la Cathédrale de Saint-Boniface. Dessert plusieurs missions. Curé de Saint-Charles. S'installe au fort Alexandre en 1876, fonde la colonie de Saint-Georges.

L'astérisque (*) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Lettres

Quelle option préférentielle pour les pauvres?

M. le rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la chronique religieuse du 9 octobre dernier, intitulée «500e anniversaire de l'évangélisation des Amériques». Pour reprendre les propos de Jean-Paul II dans l'article en question, «la civilisation de demain... sera fondée sur une nouvelle synthèse des nations de liberté et de vérité, de justice et de solidarité».

En lisant cet article, je n'ai pu m'empêcher de faire un lien avec la situation en Haïti. Rappelons à nos lecteurs qu'en avril dernier, seul l'État de la Cité du Vatican a accepté que son représentant soumette ses lettres de créances au gouvernement issu du coup d'État de septembre 1991. Un tel geste ne done-t-il pas une légitimité certaine au gouvernement fantoche?

À la lumière des déclarations du pape Jean-Paul II et du message des évêques, comment comprendre le geste posé par le Vatican à l'aube de la nouvelle évangélisation? Comment cette nouvelle évangélisation se traduira-t-elle dans la réalité?

En République dominicaine, pour célébrer le «500e anniversaire de de la découverte et de l'évangélisation», plusieurs familles pauvres ont été délogées de leurs quartiers pour faire place aux projets du 500e.

On a construit le «phare de Colomb», monument dont le coût approximatif s'élève à 18 millions de $ U.S.; toutes ces dépenses pendant que la moitié des enfants n'ont aucun accès à l'école, les hôpitaux manquent d'équipements, la mortalité infantile est très élevée, etc...

Présentement à Saint-Domingue, se déroule la 4e Assemblée des évêques d'Amérique latine. Comment l'Église va-t-elle soutenir cette espérance de libération proclamée dans les Évangiles?

Qu'arrivera-t-il à «l'option préférentielle pour les pauvres»? Il est certain que les délibérations de cette conférence auront des répercussions de vie ou de mort pour des millions de pauvres d'Amérique latine.

Aurore Goulet
Saint-Malo, Manitoba
Le 15 octobre 1992

Le succès du recteur et des bénévoles

M. le rédacteur

En mon nom personnel et au nom du comité du Rassemblement du siècle, je veux exprimer notre gratitude à la Société franco-manitobaine et par elle à toute la communauté pour avoir couronné cet événement d'un Prix Riel.

Je veux aussi réitérer que c'est au nom du recteur du Collège qui a lancé l'idée du rassemblement, au nom du comité organisateur et au nom de plus d'une centaine de bénévoles que j'ai accepté ce prix.

Ce prix Riel marque le succès du Rassemblement des anciennes et des anciens du Collège de Saint-Boniface. Il sera donc remis au recteur avec l'espoir qu'il trouvera possible de l'exposer pour garder le souvenir des retrouvailles de l'été dernier et pour motiver une prochaine génération à répéter cette heureuse expérience.

Gérard Lécuyer
Saint-Boniface, Manitoba
Le 27 octobre 1992

Pas contente de la consultation

Lettre ouverte à M. Georges Druwé, Président de la Société franco-manitobaine

Monsieur le président,

Le secrétariat d'État verse à la Société franco-manitobaine une subvention tiré des deniers publics et les membres paient une cotisation libre et élisent un conseil d'administration pour que le Conseil de la SFM se fasse leur porte-parole auprès des pouvoirs publics fédéraux et provinciaux, ce qui ne signifie pas que la Direction ait reçu le mandat de nous infliger son opinion sans nous avoir consultés, ni qu'elle soit habilitée à porter un message en notre nom sans même nous en avoir fait connaître le contenu au préalable. C'est un triste paradoxe en l'occurrence que le conseil d'administration de la SFM se soit prononcé sans appel pour le «Oui» à la proposition constitutionnelle, laquelle stipule dans sa première clause que le Canada est une démocratie.

Lorsque «Le Directoire» de la SFM a eu enfin la bonne grâce de réunir ses humbles administrés, deux jours avant la date fatidique, il n'a manifesté aucun désir de connaître, même tardivement, leurs avis ou réactions. En effet, dans des discours prolixes et creux, les orateurs nous ont décrit par le menu leurs prouesses, les difficultés qu'ils avaient éprouvées à se faire entendre mais aussi l'habileté avec laquelle ils avaient réussi à établir un dialogue avec les autorités gouvernementales, sans soupçonner un instant, en ce qui nous concernait, l'ironie de la situation. «Nous avons bien travaillé pour vous», ont-ils en quelque sorte déclaré. Or, ceux d'entre nous qui ont l'impertinence de ne pas partager l'enthousiasme de leurs prétendus représentants pour le défunt projet constitutionnel, peuvent à bon droit prétendre que leurs délégués ont oeuvré non pas pour mais contre eux, et cela sans leur assentiment.

Visiblement les membres de notre Conseil, bien que totalement dépourvus d'art oratoire, adorent s'écouter parler devant un auditoire captif (Ils sont à peu près le seuls). Il faut dire à leur décharge qu'ils avaient prévu une courte période de questions au cours de laquelle l'assistance a eu l'occasion de leur donner une leçon de brièveté. Mais les questions qui suivent un fait accompli sont superfétatoires et ne risquent pas d'entraver les activités entreprises en notre nom (mais sans notre sanction) par notre Directoire.

Il y a plus. Tous vos orateurs invités, Monsieur le président, appartenaient au clan du «Oui», ce qui semble signifier que vous vous sentiez incapables de réfuter les arguments de vos adversaires. Vos plaidoiries ressemblaient donc à de l'endoctrination et ne pouvaient convaincre que les convaincus. Il était à prévoir qu'une stratégie aussi malhabile et aussi répréhensible déclencherait une réaction négative même chez certains de ceux qui étaient initialement favorables aux propositions qui vous ont tant séduits.

Les électeurs de toutes les provinces ont fait savoir par leur vote qu'ils étaient hostiles à une conception élitiste du gouvernement. J'espère que les membres du Conseil de la SFM sauront tirer de cette constatation la conclusion qui s'impose, non pas que je les tienne pour un corps d'élite, tant s'en faut, mais plutôt parce qu'ils semblent se considérer comme tel.

Quoiqu'il en soit, au cas où vous n'auriez pas acquis une saine notion des limites de votre mandat, je vous prie de présenter à la prochaine réunion générale cette motion que j'ai déjà déposée à peu près sous la même forme au Centre culture franco-manitobain, et qui se lit comme suit:

Qu'avant de se faire le porte-parole des membres auprès d'instances gouvernementales, provinciales ou nationales, le conseil d'administration de la SFM soit tenu:

1. De convoquer une réunion de ses membres.

2. D'organiser une tribune où ceux qui désirent s'exprimer aient l'occasion de le faire.

3. De dégager un consensus fondé sur ces consultations.

4. De la communiquer intégralement au destinataire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, avec mes remerciements anticipés, mes sincères salutations.

Arlette Jumelle
Winnipeg, Manitoba
Le 27 octobre 1992

Coup d'oeil national



La 4e édition de l'Annuaire des services en français

80 pages de plus... et des pages jaunes!

L'Annuaire des services en français, dont la nouvelle édition a été lancée au cours de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, n'a peut-être pas la prétention d'avoir un jour l'épaisseur du bottin téléphonique.

Il reste quand même que la quatrième édition compte 80 pages de plus. Et qu'un grand nombre des pages sont également jaunes afin de faciliter l'utilisation.

Selon Simone Neveux, du Centre d'information 233-Allô, les pages jaunes avaient déjà été utilisées l'an dernier pour la liste alphabétique des rubriques de l'annuaire.

Cette année, avec l'objectif en tête de donner plus de visibilité aux commerçants, on a décidé de regrouper dans une section aux pages jaunes les commerçants de l'urbain et du rural.

Chaque commerçant a donc son nom à deux endroits: d'abord dans des listes alphabétiques pour la ville et la campagne au début de l'annuaire, puis dans la section jaune aux pages à bordure alphabétique, qui regroupe tous les commerçants de la province plus loin dans l'annuaire. «Nous sommes à l'écoute des gens et le secteur économique prend de l'ampleur. Les gens nous appellent pour placer des annonces», indique Simone Neveux.



photo: Yves Chartrand

Depuis le début de septembre, Simone Neveux, la coordonnatrice du Centre d'informations 233-Allô, a quitté son bureau au fond des locaux de la Société franco-manitobaine pour occuper un local plus spacieux tout juste à l'entrée. L'idée est que les gens se sentent bienvenus pour aller chercher des informations. Les nouveaux arrivants entendent parler de la trousse. Là, on peut les accueillir. Et ils peuvent aussi venir faire de la consultation sur place.» On aperçoit ici Simone Neveux (à droite) en compagnie d'Aline Rémillard, employée à temps partiel.

Elle ajoute que la section des villages est devenue simplement alphabétique et qu'il faut se référer aux pages jaunes pour obtenir plus d'informations sur les commerçants, qui ont par ailleurs été codés cette année, à l'instar de l'urbain, sur le degré de services en français offert.

Enfin, l'information sur les municipalités a entraîné la création d'une petite section séparée.

L'annuaire a à nouveau été imprimé à 6 000 exemplaires. Selon Simone Neveux, le tirage était épuisé dès le mois de juin. L'annuaire est disponible à la SFM, au Collège universitaire et à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface, au Centre culturel franco-manitobain et dans les caisses populaires.

Simone Neveux souligne que l'annuaire permettra de participer au concours des commanditaires lancé par la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface à l'occasion de son exposition commerciale le 28 octobre. Les réponses au questionnaire se rapportent aux rubriques de l'annuaire 1993.

Yves CHARTRAND

Robert de Cotret à Winnipeg

Une visite plus que constitutionnelle

Quelques jours seulement avant le référendum du 26 octobre, le secrétaire d'État Robert de Cotret n'est pas seulement venu parler d'entente constitutionnelle à des représentants francophones.

Diverses sources ont indiqué à La Liberté que le ministre a aussi parlé d'argent, notamment du financement de la gestion scolaire et possiblement du sort de l'entente Canada-Communauté.

Une vingtaine de Franco-Manitobains ont participé à la réunion. Selon l'un d'entre eux, Raymond Poirier, Robert de Cotret a indiqué qu'une somme d'environ 167 millions $ serait bientôt disponible pour le financement de la gestion scolaire dans les provinces récalcitrantes ainsi que pour des collèges communautaires en Ontario.

«J'étais heureux de l'entendre dire qu'il y avait des ententes avec chaque province sur la gestion et qu'il y avait une entente de principe avec le cabinet pour procéder. Mais il faut qu'il trouve une fomule financière pour l'inclure dans les projections de dépenses du prochain budget, a précisé le coordonnateur de l'Association des municipalités bilingues et ex-président de la Commission nationale des parents francophones. Et il faut que ce soit assez rapide, d'ici décembre je pense. Dès que ce sera fait, il pourra procéder. En tout cas, de Cotret a confirmé que le projet était allé au conseil des ministres.»



Raymond Poirier. Archives La Liberté

Ce que Raymond Poirier a trouvé encore plus intéressant, c'est lorsqu'un autre participant, Léo Robert, a posé des questions à Robert de Cotret sur la fameuse entente Canada-Communauté, que le secrétariat d'État n'a pas signé le printemps dernier.

«Je lui ai demandé s'il venait nous dire la même chose pour la troisième fois, a indiqué le directeur du Collège Louis-Riel. Il a bien dit que pour la gestion, tout est passé et accepté, il reste à négocier le financement. Il a aussi laissé entendre que la question de l'entente Canada-Communauté est rattachée au dossier. Mais il ne pouvait pas expliquer le détail de la somme mentionnée.»

Le président de la Société franco-manitobaine a aussi compris que Robert de Cotret laissait entendre que l'entente Canada-Communauté faisait partie de la somme annoncée pour la gestion scolaire. «C'était un peu une surprise pour nous, affirme Georges Druwé. Mais il faut voir le contexte: ce n'était pas une annonce officielle. Il n'a pas pu se compromettre. »

Yves CHARTRAND

Un bilan détaillé des résultats

Voici les résultats des élections municipales et scolaires dans les régions francophones de la ville et du rural.

Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de voix recueillies. Les lettres «sc» signalent que la personne a été élue sans concurrence. Les noms en gras sont ceux des personnes élues le 28 octobre.

Municipalités et villages

La Seine

La Broquerie (MR)
Préfet:
John Giesbrecht (sc)
Quartier 1:
Ernest Klassen (sc)
Quartier 2:
Cornie Goertzen (sc)
Quartier 3:
Aimé Vielfaure (sc)
Quartier 4 *:
Yvette Gagnon,
Roland Gauthier,
Ronald Vielfaure.
Quartier 5 *:
Jean Gagnon,
Raynald Bérard
Quartier 6:
Wilfred Chabot (sc)

La Broquerie * (village non incorporé, trois postes):
Gilbert Fournier,
Lionel Gauthier,
Claudette Normandeau,
Marcel Jolicoeur,
Jules Balcaen,
Yves Lafrenière.

Sainte-Anne (village) *
Maire:
Paul Blanchette,
Robert Gosselin.
Conseillers (quatre postes):
Paul Slawinski,
Mildred Sveinson,
Ken Mantie,
Gilles Nault,
Gilles Gagnon,
Robert Tytgat.

Sainte-Anne (MR) *
Préfet:
Alfred Coates,
Ron Barkman.
Quartier 1:
Hubert Gagnon (sc)
Quartier 2:
Wesley James Davis,
Harvey Plett.
Quartier 3:
William Nault,
Renald D. Courcelles.
Quartier 4:
Oram Proulx,
Robert Gauthier,
Barry Frattinger.
Quartier 5:
Abe J. Unger,
Julaine Martha Penner.
Quartier 6:
René Picard,
Petur Thor Guttormsson.

Richer (village non incorporé, trois postes):
Harry Harder,
John Lenton,
Barry Marceniuk.

Taché (MR)
Préfet:
William Danylchuk (sc)
Quartier 1:
Mel Unger (sc)
Quartier 2 (Landmark):
Walker Plett (230),
Susan Macaulay (276).
Quartier 3 (Lorette rural):
Maurice Gobeil (sc)
Quartier 4:(Lorette village):
Carol Laramée (210),
Heather Johnson (348).
Quartier 5 (Dufresne):
Gary Ammeter (223),
Paul Lebrun (128).
Quartier 6: (Ste-Geneviève/Ross):
Louis Ross (sc)

Lorette (village non incorporé, trois postes):
Carol Laramée (242),
Léo Dubois (297),
Peter Gilakow (216),
Debra Desautels (174),
Guy Laurencelle (199),
Mary-Ann Haddad (217),
Roger Dupas (150).

La Rouge

Montcalm (MR)
Préfet:
Florent Beaudette (sc)
Quartier 1:
Jacob Klassen (sc)
Quartier 2:
Brunel Jutras (sc)
Quartier 3:
Guy Fillion (sc)
Quartier 4:
Adrien Bouchard (sc)
Quartier 5:
Marcel Fillion (sc)
Quartier 6:
aucun candidat (Saint-Jean-Baptiste)

Saint-Jean-Baptiste (village non incorporé, trois sièges):
Henry Vandenbosch (sc),
Eugène Fillion (sc).

Ritchot (MR)
Préfet: Cyrille Durand (1273); Ted Besko (1019).
Quartier 1:(Île-des-Chênes):
Joël Leclaire (189),
Raymond Dumaine (256),
Julie Blais (90),
Wayne Hadfield (215).

Quartier 2 (Saint-Adolphe):
Paul-Émile Gagnon (211),
Leslie Wallace (480).

Quartier 3 (Sainte-Agathe):
Albert Bilodeau (243),
Claude Levesque (180).
Quartier 4
Valerie Rutherford (256),
Adam Bartmanovich (152).

De Salaberry (MR)
Préfet:
Fernand Bérard (826),
Jos Robidoux (643).
Quartier 1:
Marcel Roy (42),
Gilbert Lussier (115).
Quartier 2:
Brian Copple (165),
Émilien Lussier (130).
Quartier 3:
Luc Catellier (sc)
Quartier 4:
Larry Bugera (sc)
Quartier 5:
Gabriel Catellier (120),
Jean Goulet (83),
Denis Fillion (91).
Quartier 6:
Gérard Gosselin (252),
Raynald Bertrand (129).

Saint-Pierre-Jolys (village)
Maire:
Matt Lussier (sc)
Conseillers (cinq postes):
Philippe Préfontaine (181),
Jacques Tessier (114),
Raymond Garand (255),
Lucien Croteau (218),
Michel Forest (227),
Patrick Fuschs (154),
Normand Hébert (299).
Taux de participation: 61 %.

La Montagne

Notre-Dame-de-Lourdes
Maire:
Yves Julien (sc)
Conseillers (quatre sièges):
Denis Bibault (sc),
René Badiou (sc),
Jean Foidart (sc),
André Talbot (sc).

Saint-Claude
Maire:
Louis Viallet (sc)
Conseillers (quatre sièges):
Agnès Lacroix (sc),
Raymond Lacroix (sc),
Simone Chevrier (sc),
Lucille Bazin (sc).

Somerset
Maire:
Georges Mabon (154),
Margaret Lussier (99),
Wilfred Raine (41),
Denis Leblanc (22).

Conseillers (quatre sièges):
Henri Pittet (130),
Rick Sierens (134),
Michel Picton (226),
Harvey Bahuaud (211),
Raymond Talbot (165),
Michelle Sierens (167).
Taux de participation: 76 %.

Cheval-Blanc et divers

Cartier (MR)
Préfet:
Joseph Legault (sc)
Quartier 1:
Neil Williment (sc)
Quartier 2:
Pat Thomaschewski (61),
Charles Fossay (57),
Anne Broten (6).
Taux de participation: 65 %.
Quartier 3:
Lenard Lofto (sc)
Quartier 4:
Marshall Piper (sc)
Quartier 5:
Russell Mierke (sc)
Quartier 6:
Robert Houde (sc)

Élie (village non constitué, cinq postes):
Colin Vann (sc),
Leonard Desilets (sc),
Gerry Arnal (sc),
Lloyd Gillis (sc),
Larry Curtis (sc).

Sainte-Rose-du-Lac (MR)
Préfet:
Dwight Hopfner (sc)
Quartier 1:
Ernest Soucy (sc)
Quartier 2:
Jules Chaput (19),
Alexis Desjardins (63).
Quartier 3:
Maurice Maguet (sc)
Quartier 4:
Léopold Roussin (sc)
Quartier 5:
Albert Mongrain (sc)
Quartier 6:
Jim Ives (sc)

Laurier (village non constitué, cinq postes):
Gerry Corbel (sc),
Joseph Letain (sc),
Ernest Soucy (sc),
Debbie Soucy (sc),
Lucien Assailly (sc).

Sainte-Rose-du-Lac (village)
Maire:
René Maillard (240),
Gordon Bishop (222).
Conseillers (quatre postes):
Marvin Roos (162),
Bjarni Sigurdson (222),
Rosanne Henson (259),
Charles Adam (280),
Ivan Worrall (355),
Derryl Vandenbosch (219),
Dale Claeys (270).
Taux de participation: 50 %.

Saint-Laurent (MR)
Préfet:
Aimé Gauthier (sc)
Quartier 1:
Mike Friesen (66),
Fred Glas (56).
Quartier 2:
Yvon Perrault (16),
Richard Schon (28),
Fred Dalheimer (13).
Quartier 3:
Cheryl Dumont (sc)
Quartier 4:
Norbert Langelier (55),
Emile Lavallée (70).
Quartier 5:
Lorne Johnson (sc)
Quartier 6:
Alex McDermid (sc)

Saint-Lazare (village)
Maire:
Martin Dupont (sc)
Conseillers (quatre postes):
Albert Hille (102),
Allen Rittaler (72),
Richard Tremblay (89),
Robin Tremblay (73),
Richard Bohémier (71).
Taux de participation: 49 %.

Ellice (MR)
Préfet:
Georges Boucher (sc)
Quartier 1:
Barry Wayne Lowes (sc)
Quartier 2:
Alfred Simard (sc)
Quartier 3:
Guy Huberdeau (36),
Paul D'Eschambault (31).
Quartier 4:
Denis Fouillard (sc)
Quartier 5:
Franck Hamilton (sc)
Quartier 6:
Eric Wotton (19),
Robert Halnuck (10).

Alexander (MR)
Saint-Georges:
Diane Dubé (sc)

Winnipeg

Saint-Boniface?
Saint-Vital?
Saint-Norbert?

Divisions scolaires

La Seine

Quartier 1 (Saint-Norbert/La Salle, trois sièges):
Wendy Bloomfield (sc),
Richard Haugh (sc),
Gary Nelson (sc)
Quartier 2 (Saint-Adolphe):
aucun candidat
Quartier 3 (Île-des-Chênes):
Jacques Trudeau (sc)
Quartier 4 (Lorette, deux sièges):
Marinus Van Osch (sc)
Quartier 5 (Ste-Anne/Richer, deux sièges):
Gary Van Den Bussche (667),
Elaine Kotowicz (754),
Robert Rivard (452),
Guy Dupas (570).
Quartier 6 (La Broquerie/Marchand):
Roland Gauthier (sc)

La Rouge

Quartier 1 (Letellier/Saint-Joseph, un siège):
Rhéal Rémillard (sc)
Quartier 2 (Saint-Jean-Baptiste, deux sièges):
Louis Roy (sc),
Claude Lafond (sc)
Quartier 3 (Saint-Malo/Dufrost, deux sièges):
Lorette Courcelles (sc),
Jean Desrosiers (sc)
Quartier 4 (Saint-Pierre, deux sièges):
Maurice Laroche (sc),
Ron Vinet (sc)
Quartier 5 (Otterburne, un siège):
Robert Poirier (100),
Raymond Curé (114).
Quartier 6 (Aubigny, un siège):
Claude Vermette (102),
Ken Robert (88).
Quartier 7 (Sainte-Agathe, un siège):
Guy Gagnon (93),
Jeannot Robert (253).

La Montagne

Quartier 1 (Saint-Claude/Haywood):
Norbert Rey (330),
Guy Lacroix (235),
Donald Massinon (188).
Taux de participation: 69 %.
Quartier 2 (Lourdes, Saint-Léon, Somerset):
Adrien Caillier (sc)
Quartier 3 (Mariapolis, Saint-Alphonse, Bruxelles, Somerset):
Jack Vandevelde (sc)

Cheval-Blanc

Quartier 1 (Saint-Laurent):
Karen Emms (sc)
Quartier 2:
Guy Dumont (sc)
Quartier 3:
Shirley Dick (sc)
Quartier 4 (Saint-Eustache):
Roger Beaudin (sc)
Quartier 5:
Sheila Campagne (sc)
Quartier 6 (Élie):
Gilbert Paul (36),
Michael Stainton (17).
Quartier 7 (Fannystelle):
Pat Nadeau (47),
Rick Piché (89).

Winnipeg

Norwood (cinq postes):
Ron Chartrand (2 399),
Brenda Leslie (2 605),
Pat Martin (2 340),
Louise Johnston (2 712),
Hector Ducharme (1 705),
Ryan Kangas (2 171)

Saint-Boniface (cinq sièges):
Hugh Coburn (4 921),
Anita Chapman (6 955),
Carolyn Duhamel (9 438),
Roy Schellenberg (5 715),
Jeff Goethals (3 351),
Ila Patterson (4 761),
Jim Garwood (4 830).

Saint-Vital (sept postes):
Bob Bruce (9 847),
Jim Buchanan (9 179),
Barbara Cape (9 190),
Mary Mulder (8 251),
Dave Richardson (8 677),
Marilyn Seguire (9 852),
Joy Wright (9 970),
Franck Clark (7 550),
Len Heska (4 923).

** = résultats partiels.*

L'assemblée annuelle de la SFM

Atelier «Vivre en français... normalement»

Des frustrations exprimées quant aux services en français

Une centaine de personnes ont participé à l'atelier «Vivre en français... normalement», qui avait pour but de susciter des discussions sur l'accès aux services en français et de trouver des moyens tangibles pour augmenter la demande pour ces services.

«L'atelier a donné la chance aux gens de donner leur opinion, note Chantal Berard de l'atelier, et de partager leurs expériences avec les services en français.

«On a vu que les gens étaient frustrés du manque de services en français, et aussi à cause des complications qui viennent avec. Par exemple, le fait qu'un chèque écrit en français ne soit pas accepté, ou que les gens aient à attendre une vingtaine de minutes pour du service, ce n'est pas acceptable. »

L'atelier était animé par le directeur général de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), Marc Godbout. Suite à la discussion de l'assemblée, la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) mettait en scène ce qui venait d'être discuté.

«C'était super. Les gens pouvaient voir leurs frustrations animées sur scène avec une note humoristique, mais réaliste. L'improvisation a beaucoup ajouté; ça coupait bien l'atelier en donnant une pause aux participants», remarque Chantal Berard.

«On a pu voir que les services en français sont importants pour la survie de la communauté. On en a besoin pour vivre normalement en français. On a aussi constaté qu'il va falloir faire la promotion des services qui existent. Si on ne sait pas qu'ils sont là, on ne va pas les demander.»

«Aussi, cette affaire d'offre et de demande. Le gouvernement devrait offrir le service pour créer la demande. Pas le contraire!»

Chantal Berard souligne aussi l'importance de porter plainte puisqu'on dit qu'une plainte exprime le mécontentement de 1 000 autres personnes. «Le responsable des services en français au gouvernement provincial nous a rappelé que toute forme de communication avec son bureau est appréciée. Que le feedback soit bon ou mauvais, il montre que les services en français sont voulus.»

Karine BEAUDETTE



Le directeur de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Marc Godbout, a animé l'atelier.

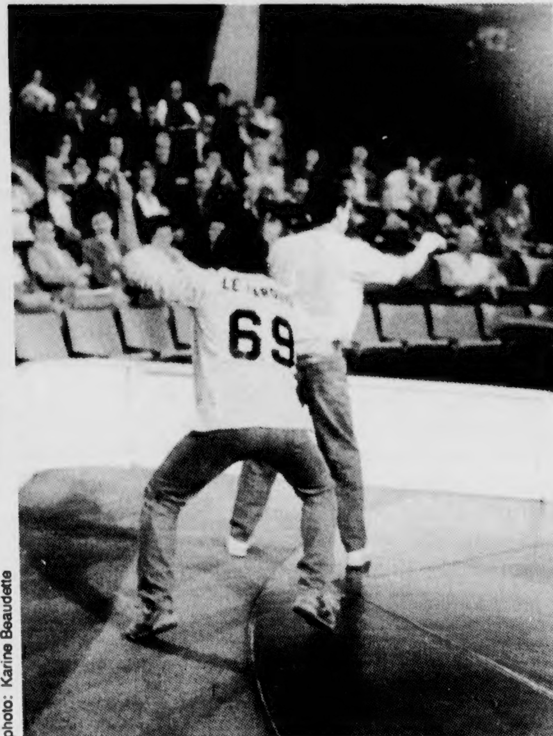


photo: Karine Beaudette

Des membres de la LIM ont mis leur grain de sel humoristique.

Sport et loisirs en français

29 000 $ pour définir le directorat

Les participants à l'atelier sports et loisirs, organisé dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM), ont recommandé la mise sur pied d'un «directorat en sport et loisir» sous l'égide de la SFM, qui coordonnerait les organismes impliqués et verrait à ce qu'aucun groupe d'âge ne soit oublié.



photo: Sylviane Lanthier

Maurice Gauthier, auteur de la proposition issue de l'atelier.

En fait, le directorat en sports et loisirs est une priorité à la suite des tournées régionales de l'an dernier, explique Cécile Berard, directrice de la SFM.

«Les gens avaient alors dit: que la SFM s'en occupe. Et comme l'accent avait été mis sur les jeunes, nous avions communiqué avec le Conseil jeunesse provincial (CJP).»

Il avait été convenu entre la SFM et le CJP que ce dernier piloterait le dossier. C'est d'ailleurs le CJP qui a obtenu du secrétariat d'État la subvention de 29 000 $, qui devrait servir à la réalisation d'une étude des besoins et à l'ébauche d'un modèle de directorat.

«Ce qui ressort de l'atelier, estime Cécile Berard, c'est que les gens veulent qu'on s'occupe de tout le monde, et pas seulement des jeunes, et donc que ça retourne à la SFM», en concertation avec les organismes concernés.

Il reste donc à définir ce que serait un directorat des sports et des loisirs: «Devons-nous créer une entité à part, ou nous infiltrer dans les organismes anglophones déjà existants? Devrions-nous avoir à la Manitoba Sport Federation, l'équivalent du BEF pour l'éducation?»

Les participants à l'atelier ont fait part de leurs préoccupations, nombreuses: le fait que la question des sports et des loisirs soit liée à la gestion scolaire en ce qui concerne les jeunes, ainsi qu'au bilinguisme officiel dans les municipalités; que la pratique du sport et des loisirs en français commence dans les foyers où trop souvent on écoute le hockey en anglais, par exemple; et l'importance de normaliser les services en français.

«Les anglais utilisent leurs taxes pour se donner des sports et loisirs; dans leur cas c'est normalisé, tandis que nous, on le fait bénévolement, en étant à la merci ces personnes qui s'impliquent. Quand elles partent, il ne reste plus rien», a fait remarquer Raymond Poirier, membre du groupe témoin. Les autres membres étaient Martin Courcelles, Alma Desautels, Louis Tétrault, Alain Boucher, Hubert Bérubé et Paul Paquin.

S. L.

L'assemblée annuelle de la SFM

Message du gouvernement manitobain

Praznik répète la position sur la gestion

L'orateur a changé, mais le discours était le même: sincérité, engagement, dialogue constructif et la panoplie de mots à laquelle nous a habitués Gary Filmon.

Cette fois-ci, le ministre du Travail avait pris la place du premier ministre. Pour son premier discours devant un grand groupe de francophones, Darren Praznik a plutôt charmé son auditoire.

Enfin, presque. Le passage sur la gestion scolaire n'a pas plu à plusieurs. Essentiellement, Darren Praznik a repris le message entonné depuis le 26 mars dernier.

Qu'on en juge: «Nous devrons être suffisamment souples pour permettre aux parents de faire un choix en ce qui concerne les droits prévus à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

«Nous devrons en effet répondre aux attentes des parents qui désireront faire éduquer leur enfant dans une école relevant de la future commission scolaire francophone ainsi que de ceux qui opteront pour les divisions scolaires actuelles.

«Nous tenons à travailler avec les principaux intervenants dans le domaine afin d'adopter un système qui soit constitutionnel, démocratique et réaliste. Nous espérons atteindre cet objectif dans un avenir très rapproché afin de satisfaire toutes les parties.»

Ces paroles ne sont pas tombées dans l'oreille de sourds. En réponse au discours du ministre, le président de la Société franco-manitobaine (SFM), Georges Druwé, a dit regretter «que des considérations politiques retardent le projet. Il n'est pas impossible que le gouvernement légifère rapidement. Nous n'avons pas besoin d'un jugement de la Cour suprême.» (1)



photo: Yves Chartrand

Le ministre Darren Praznik: le Manitoba poursuivra l'établissement de services en français, quel que soit le résultat du 26 octobre.

Selon le directeur de l'école Lacerte, le temps est un facteur important pour les Franco-Manitobains. Il a évoqué la vision réparatrice de l'ex-juge en chef de la Cour suprême, Brian Dickson, pour dire que les francophones s'attendaient à une vision maximale de services.«Le gouvernement doit avoir cette vision en tête lorsqu'il fera une loi.»

Dans la salle, le président de la Fédération provinciale des parents (FPCP), Gilbert Savard, a eu du mal à contenir sa colère. «Je vais prendre un très grand respire et compter jusqu'à 100 pour me remettre de mes émotions, a-t-il commencé par dire. Je trouve ça pas mal grave qu'il s'en vienne nous donner un message comme si c'est nous qui mettons les bâtons dans les roues. Ils se présentent comme voulant collaborer au projet. Montrez-nous les preuves!

«Il n'y a jamais eu aucun signe de bonne volonté de la part du gouvernement Filmon pour mettre en oeuvre quoique ce soit. Je trouve ça malhonnête qu'ils viennent nous dire ça et qu'ils essaient de faire paraître à la communauté que c'est nous qui ne voulons pas faire avancer le dossier.»

Quand on a demandé à Gilbert Savard si Darren Praznik avait vraiment dit ça, la réplique a été cinglante: «Oui, il a dit ça. Il a dit qu'ils ont hâte de travailler avec nous. Franchement, c'est de la foutaise! C'est plus qu'un espoir, c'est une impatience. On s'en va à la Cour suprême!

«C'est le dossier prioritaire. Qu'il s'en vienne nous raconter des belles histoires sur des panneaux routiers, c'est des miettes. Demain, on va mourir si on n'a pas la gestion et on va encore avoir des beaux panneaux. C'est du folklore! Ces gens-là sont hors-la-loi!»

Le président de la FPCP est même allé jusqu'à remettre en question l'idée de la SFM d'inviter un représentant du gouvernement à l'assemblée de cette année.

De son côté, le président de la SFM semblait plutôt satisfait de l'attitude du gouvernement dans le dossier constitutionnel et celui des services en français.

Georges Druwé a souligné que Gary Filmon avait été un de ceux qui a travaillé à l'inclusion de la clause Canada et qui a facilité le dialogue. Il trouve que l'engagement sincère du gouvernement se traduit en des choses concrètes et véritables. À la blague, il trouve que les panneaux français sont parfois plus gros que ceux en anglais.

Bien que globalement, Georges Druwé apprécie le travail du premier ministre et se sent toujours bien accueilli, il a indiqué que les francophones ont beaucoup d'ennuis avec la compagnie de téléphones, MTS. Il a aussi demandé à Darren Praznik de partager du côté du gouvernement l'angoisse de la communauté au sujet de la gestion scolaire.

Yves CHARTRAND

(1) La cause sera entendue le 3 décembre.

Des faits saillants du discours Praznik

Le discours de Darren Praznik contenait essentiellement trois annonces dans le domaine des services en français:

1) Un guide d'accès aux services en français

Le Secrétariat des services en langue française met la touche finale à un tel guide qui serait disponible en décembre. Selon Darren Praznik, on y trouvera des renseignements sur l'emplacement, le personnel bilingue et les numéros de téléphone des bureaux offrant des services bilingues, la liste des documents et des formulaires publiés en français et l'endroit où se procurer cette documentation.

Le gouvernement estime que le guide sert de moyen publicitaire permettant de respecter un aspect important du concept de «l'offre active» annoncé l'an dernier par Gary Filmon. Selon le conseiller spécial du premier ministre, Edmond LaBossière, les moyens de rendre le guide disponible seront possiblement les caisses populaires et les écoles. On prévoit un tirage au départ de 5 000 exemplaires.

Le gouvernement est aussi d'avis que le guide complètera un manuel des directives. Ce document, qui repose également sur le concept de «l'offre active», permettra aux ministères et sociétés de la Couronne d'améliorer leurs services en français au cours des trois prochaines années.

2) Un groupe de soutien aux établissements de santé

Deux ans après la sortie du rapport Gauthier, Darren Praznik a indiqué que le gouvernement est en train de mettre en place un groupe de soutien qui assistera les établissements dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de plans sur les services en français.

L'Hôpital général Saint-Boniface administrera le groupe de soutien qui fera appel à deux équipes pour offrir ses services, chacune étant composée d'un facilitateur et d'une secrétaire. Une équipe se trouvera à Saint-Boniface, l'autre à Notre-Dame-de-Lourdes.

Les établissements auront accès à des services de traduction tout au long de cette démarche. L'hiver dernier, a mentionné Darren Praznik, le gouvernement avait déjà aidé les établissements mentionnés dans le rapport Gauthier à faire traduire divers documents et formulaires.

3) La faisabilité d'un Centre du patrimoine

Dans le domaine de la culture, il y aura prochainement, selon Darren Praznik, une étude de faisaibilité sur la création et le fonctionnement d'un centre francophone du patrimoine, que certains voudraient voir à côté du Centre culturel franco-manitobain.

Ajoutons qu'au cours du présent exercice, les ministères du gouvernement auraient lancé une douzaine de projets de services en français. Il existerait aussi deux autres douzaines de projets à l'étude dans divers domaines. Ces projets sont financés par l'Entente Canada-Manitoba signée en 1990.

Un point fort applaudi a été lorsque Darren Praznik a finalement annoncé que de nouveaux panneaux apparaîtront prochainement afin de désigner correctement la rivière Rouge, la Rivière-aux-Rats et la Rivière-aux-Prunes. On se rappellera que le gouvernement s'était retrouvé dans l'embarras en août dernier lors de l'installation de panneaux contenant des fautes de français ou des désignations du genre "rivière Red River"

Le Canada dit NON

Raymond Bisson, président de la FCFA

«Je ne serai pas là pour d'autres pourparlers»

Bien que pas surpris, le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, Raymond Bisson, est tout de même déçu du résultat référendaire du 26 octobre. «Il fallait s'attendre à ça, la déception, à cause du temps qu'on y a consacré et de ce qu'on voyait là-dedans pour nous.»

Raymond Bisson n'est pas surpris du résultat au Québec, mais bien de ce qui s'est passé dans l'Ouest. «C'est massivement non. Je m'attendais à ce que le non l'emporte, mais pas aussi massivement que ça.»

Par contre, il considère cela comme le meilleur scénario qu'on puisse avoir. «Je n'aurais pas voulu voir seulement le Québec le rejeter, ou d'autres provinces rejeter le Québec.

«Ce n'est pas aussi massif qu'on s'attendait au Québec et je crois qu'il y a un message là-dedans. Suite à la visite que j'ai faite au Québec, ce que j'entendais des gens, c'était qu'à cause des sondages où l'Ouest allait rejeter l'entente, les gens allaient eux-mêmes la rejeter. Si le message de l'Ouest avait été plus conciliateur, il y aurait eu des chances que ça puisse passer au Québec. Le Québec ne voulait pas se faire rejeter une autre fois.

«Une des grandes raisons du rejet, c'est l'impopularité des politiciens et la méfiance des gens envers le processus politique. Il y a avait aussi cette crainte de l'incertitude parce que ce n'était pas tout défini.

«Pour les communautés francophones, on peut faire certains gains. On était tellement marginalisé au début, on a tellement voulu nous mettre à l'écart. Mais on a imposé notre présence dans la dualité linguistique.

«Ce sont des gains qui permettent à nos communautés une plus grande visibilté. Advenant d'autres pourparlers, les communautés seront sur la ligne de départ. Mais je ne serai pas là! Ça nous a permis de prendre une certaine place, d'atteindre une maturité plus accrue et d'aller chercher de la crédibilité.»


photo: Yves Chartrand

Raymond Bisson complètera son mandat de président de la FCFA à l'occasion de la prochaine assemblée annuelle de la FCFA, qui se tiendra au Manitoba en juin 1993.

Y. C.

Recyclez ce journal

Le Non au Manitoba

Neil Gaudry avait prédit 65 %

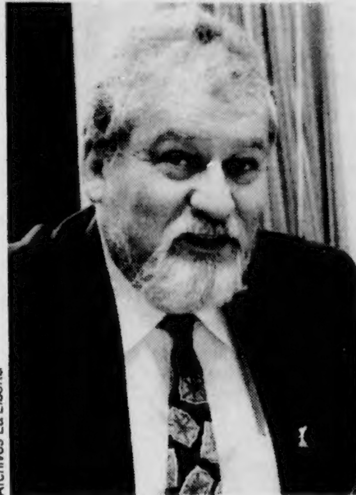
Le député provincial de Saint-Boniface, Neil Gaudry, a avoué qu'il avait prédit 65 % en faveur du Non. Plutôt surprenant puisqu'en début de campagne référendaire, il penchait vers le Oui.

«Beaucoup de gens étaient indécis et, d'après leur indécision, je sentais qu'ils allaient vers le Non. Des autochtones n'ont pas voté ou ont voté non à cause d'Elijah Harper. Et je voyais une division chez les Métis. Certains n'étaient pas d'accord avec ce que Yvon Dumont faisait.»

Quand on lui a demandé ce qu'il avait fait, Neil Gaudry a parlé de vote secret. Puis, en riant, il a déclaré qu'il avait voté« avec le reste du Canada.» Alors, vous avez changé d'avis? «Je n'ai pas dit ça. J'ai voté avec le reste du Canada pour sauver le pays.»

N'aviez-vous pas tendance à voter oui? «Au début, j''avais tendance à dire oui. L'unité et l'économie du pays m'inquiétaient. Mais ma conscience m'a fait voter à la dernière minute de la façon que j'ai voté.» C'est-à-dire de la façon contraire? «C'est toi qui dit ça!» Alors, vous avez voté avec votre chef? «Je n'ai pas dit ça!»

Peut-être que la façon qu'on devrait vous le demander, c'est que vous avez voté avec la majorité des gens de Saint-Boniface? Après une longue hésitation, il a répondu: «Je ne pourrais pas dire!»


Archives La Liberté

Neil Gaudry.

Neil Gaudry a donné à des gens des exemplaires de l'accord et les a encouragés à aller écouter le député fédéral Ronald Duhamel. «J'étais déçu de voir qu'il n'y avait pas plus de gens au Centre culturel pour s'informer.

«J'ai voté comme citoyen canadien. C'est difficile pour moi. Je pense qu'il y a beaucoup de francophones qui ont voté non.»

Pour Neil Gaudry, les gens ont surtout voté contre les politiciens, qui auraient dû s'occuper de l'économie depuis cinq ans.

Y. C.

Georges Druwé, président de la SFM

«Le Canada s'est peinturé dans un coin»

Le président de la SFM, Georges Druwé, croit que le sens du Non peut être interprété de plusieurs façons. Sa première inquiétude, c'est que les francophones ont perdu une occasion de voir affirmer un important principe, soit la dualité linguistique comme valeur fondamentale du Canada.

«Avec la clause, pour nous, c'est une perte. Les autochtones étaient aussi assez clairs dans leur déception.»

Georges Druwé se pose vraiment la question de la prochaine étape. «Les problèmes traités par l'entente correspondaient-ils à des vrais besoins? Et comme la réponse n'est pas satisfaisante, c'est quoi la réponse finalement? Tu te demandes si c'est possible dans une étape ultérieure de d'envisager cela parce que les enjeux sont tellement grands... d'espérer avoir un consensus.

«Beaucoup de facteurs ont joué. L'ultime résultat, c'est que le fond a été questionné. Si le fond ne répond pas aux besoins du Canada, qu'est-ce qui va répondre aux besoins du Canada? Soit ça, ou les problèmes étaient des faux problèmes! On a beau voté contre Mulroney ou le processus, il y avait des réponses à des besoins et ces besoins sont encore là. Alors qu'est-ce qu'on fait maintenant?


photo: Yves Chartrand

Georges Druwé: une inquiétude sur la suite.

«Moi, je sens que le Canada s'est peinturé dans un coin. Je ne vois pas les alternatives clairement. La barre a été montée. On n'a pas sauté assez haut... et là il faut sauter encore plus haut! Les attentes vont être plus grandes.

«Il y a aussi une perception que c'était des problèmes inventés par le politiciens. Mais le Sénat, l'Ouest réclamait ça depuis des années. Le Québec, c'est une réalité. Les autochtones, ce n'est pas une fiction. Tout d'un coup, on semble penser que tout ça, ce sont des inventions.

«Une autre dimension du problème qui m'inquiète, c'est la bipolarité, soit une tension entre le fait que le Canada traite de sa diversité, comme dans l'entente, et toute une autre qui tente de réduire le Canada à une uniformité, à l'égalité pour tous où personne n'est différent, comme le modèle américain du gros melting-pot.

«Ce que je crains, c'est que la vision pluraliste du Canada est peut-être en train de perdre devant une vision uniformiste. On refuse de reconnaître la diversité. Il y a eu beaucoup de sentiments anti-Québec à cause du plancher de 25 % de députés. Le concept des deux nations n'a pas été accepté. Toute la question de la clause Canada qui créé des inégalités, ça n'a pas été accepté.

«La réponse de certains, c'était éliminons les diversités et soyons tous pareils. La réponse de Charlottetown, il me semble que c'était une réponse juste. Je pense que c'était visionnaire.»

Y. C.

Le Canada dit NON

Le référendum au Collège Louis-Riel

«On a dépensé 320 millions $ pour rien changer du tout!»

La classe de Françals 301 de l'enseignant Émile Hacault a organisé un référendum au Collège Louis-Riel la semaine avant celui du 26 octobre. Il se trouve que le résultat est à l'opposé de la vraie consultation.

Un des étudiants de 12e année, Serge Balcaen, explique le résultat de Louis-Riel par le fait que des jeunes ont demandé comment voter aux parents qui avaient des emplois dans la francophonie.

Pour ce qui est du vrai référendum, Paul L'Heureux croit que les citoyens étaient fâchés parce que le référendum était mal organisé. «Il y avait trop d'astérisques. Les gens veulent que les politiciens fassent une meilleur job.»

Pour Serge Balcaen, c'est simple: les gens ne veulent plus Mulroney. Ils ne veulent pas aussi de changements. «Ils veulent des nouvelles idées. On a dépensé 320 millions $ pour changer rien du tout!»

Martin Bisson croit qu'avec une économie stable et sécure, les gens penseraient mieux à la Constitution.

Paul L'Heureux croit aussi que des adultes ont voté pour des raisons niaiseuses. «Il y avait encore des adultes qui n'étaient pas informés.»

S'informer était justement un des objectifs de l'exercice, selon l'enseignant Émile Hacault. Il croit que c'est probablement vrai en partie que des jeunes ont voté au référendum du Collège selon ce que leurs parents ont dit. «Mais il y a des adultes qui font ça. ils attendent de voir ce que font les autres, comme des personnalités.»



photo: Yves Chartrand

Émile Hacault.

La conclusion de la discussion entre étudiants tenue au lendemain du référendum, selon Emile Hacault, c'est qu'il y a encore beaucoup de confusion. «On ne sait pas où on s'en va, mais on veut se consacrer à l'économie.»

Serge Balcaen a conclu: «Dave Winfield (le joueur des Blue Jays) devrait être élu président (du Canada).» Evidemment!

Yves CHARTRAND

La réaction de Me Rénald Rémillard

Il n'y a pas vraiment de gagnants

«Ce n'est une victoire pour personne, commente le rédacteur juridique de l'Institut Joseph-Dubuc, Rénald Rémillard, qui a voté Non au référendum du 26 octobre. Ce n'est pas une victoire pour le fédéralisme renouvelé, et ce n'est pas une victoire claire pour les indépendantistes.

«Le Manitoba a voté plus fort contre l'entente que j'avais anticipé, ajoute l'avocat de 29 ans. Mais je me suis pas étonné du résultat au Québec. Le Parti libéral du Québec devra revoir sa position constitu-tionnelle: le fédéralisme renouvelé est-il possible?

«Il reste deux possibilités: la souveraineté et le statut quo. Est-ce que les Québécois vont accepter le statut quo? Non. Et il y a trop de fédéralistes (dans le camp du Non au Québec) pour que le choix de la souveraineté s'impose facilement.

«La chose positive est qu'on va s'adresser aux questions de fond. Les populations ne sont pas prêtes à faire des compromis. Il y a une polarisation plus forte. C'est comme a dit Jacques Parizeau: on ne peut pas réconcilier l'irréconciliable.»

Selon Rénald Rémillard, les négociations entre le Québec et les autres provinces sont dans un cul de sac. La population n'acceptera plus les compromis entre les élites, dit-il. Avec le précédant qu'est le référendum, elle exigera d'être consultée.

Le juriste considère qu'Ottawa pourra quand même négocier des ententes administratives avec le Québec, par exemple, «pour tempérer le souverainisme, repousser un vote sur l'indépendance.»

J.-P. D.

Jean-Paul Boily, du Comité du Oui de Saint-Boniface

«Avec un autre mois, on aurait pu gagner»

Jean-Paul Boily, du Comité du Oui de Saint-Boniface, s'attendait à ce que le résultat soit plus serré dans la province.

«Un des problèmes, c'est que les gens n'étaient pas suffisamment renseignés. Avec un autre mois, on aurait pu gagner. Plusieurs personnes ont voté non à cause de l'incertitude, et du manque de renseignements et de clarifications. Au lieu de voter oui par incertitude, les gens ont voté non.»

Jean-Paul Boily était aussi surpris de voir que Saint-Boniface a voté non. «Je m'attendais que ça vote oui. C'était plus ou moins les réactions qu'on recevait en faisant du porte-à-porte, de ceux qui étaient décidés, bien que le nombre d'indécis était assez élevé. Les francophones doivent avoir voté oui en majorité.»

Pour ce qui est de Sharon Carstairs, son ex-chef de cabinet croit que les retombées restent à voir. «Sa position était personnelle. Des militants n'étaient pas très contents de ce qu'elle a fait, qu'elle aurait dû consulter. Ça démontre quand même la difficulté de réconcilier les différences entre les ailes provinciale et fédérale du parti. Sur certains dossiers, il y a des divisions, et en voici une.

«Le vote a aussi démontré un certain cynisme à l'égard des chefs politiques. Avant d'aborder ce dossier à nouveau, il faudra que les gens regagnent leur confiance et ça peut prendre des années.»

Y. C.

Salon du livre

Émile Hacault président d'honneur

Le Salon du livre du Manitoba, qui se tiendra au Centre culturel franco-manitobain du 5 au 8 novembre, aura comme président d'honneur Émile Hacault, qui enseigne le français et les communications au Collège Louis-Riel.

Émile Hacault a été successivement président de la Radio communautaire du Manitoba et de l'Alliance des radios communautaires du Canada.

Son implication dans ce secteur lui a valu de recevoir un prix Riel en novembre 1991 et un prix de communicateur de l'Association de la presse francophone en février 1992.

Y.C.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

La réunion annuelle de la Caisse pop de Saint-Georges

Une année de prudence à cause du moulin à papier

Quelque 26 membres de la Caisse populaire de Saint-Georges ont assisté à l'assemblée annuelle du 20 octobre dernier. Une année tranquille, ont-ils appris, comme l'oblige le climat d'incertitude régnant non seulement sur la plan national, mais aussi sur le plan local.

L'avenir de l'usine de pâte et papier de Pine Falls, la principale industrie du voisinage de Saint-Georges, demeure encore incertain avec la tentative d'Abitibi-Price de vendre à un groupe d'employés.

«À cause du moulin à papier, souligne la directrice, Ginette Vincent, il n'y a pas eu d'achats ou de constructions de maisons.» Ainsi, le portefeuille de prêts a baissé d'environ 13 %.

L'entreprise a également établi une provision pour prêts douteux qui représente 1 % des prêts. La valeur des propriétés à revendre a été évaluée à 15 000 $.

La chute des taux d'intérêts a également réduit la marge de manoeuvre de la Caisse, qui a terminé l'année avec un léger déficit. Sa position d'équité demeure pourtant stable, malgré une légère poussée de l'actif.

Le nombre de membres a connu une baisse nette de 40 au cours de l'année, même si, dans son rapport, le président Guy Bruneau a souhaité la bienvenue à 27 nouveaux membres.

«On a fermé plusieurs comptes inactifs en décembre», explique Ginette Vincent, parce que ces comptes constituent une perte au niveau des opérations.

«On ne fait pas tellement de projets», constate la directrice, parce que les revenus ne sont pas là. La Caisse a surtout tenté de faire valoir ses services en participant à des activités communautaires.

J.-P. D.

Cinq directrices

Les caisses populaires du Manitoba comptent bel et bien cinq directrices, et non quatre comme le laissait croire un article de la PME au féminin, une section spéciale dans le numéro du 16 au 22 octobre. Il y a aussi la directrice Gisèle L'Heureux de la Caisse pop de Sainte-Rose-du-Lac. Elle en a profité pour souligner qu'avec ses 13 millions $ d'actif, Sainte-Rose-du-Lac n'est pas une «petite» caisse rurale.



Ginette Vincent: pas d'achats de maison.

La caisse en chiffres

Actif au 30 juin:
1992: 3 185 224 $ (+ 8 %)
1991: 2 923 385 $
Bénéfice net:
1992: (1 228 $)
1991: 10 091 $
Réserve: 3,2 % de l'actif
1992: 100 940 $ (- 2 %)
1991: 102 168 $
Dépôts:
1992: 3 070 491 $ (+ 9 %)
1991: 2 808 312 $
Prêts:
1992: 1 479 964 $ (- 13 %)
1991: 1 672 509 $
Nombre de membres:
1992: 483 (- 8 %)
1991: 523

CULTUREL

Coups de coeur



Norma Trudel

L'oeuvre qui a le plus marqué Norma Trudel de Saint-Boniface est la série ***Homecoming*** de l'auteur américain John Bradshaw. Alors qu'on a commencé à traduire Bradshaw en français, ses présentations sont également diffusées à la télé.

«Ce qui est marquant pour moi, depuis quatre ou cinq ans, c'est la difficulté de m'intéresser à des livres qui portent sur autre chose que la croissance personnelle», affirme la pigiste présentement au service de Franco-fonds, qui affirme lire régulièrement, presque à tous les jours.

Norma Trudel se passionne aussi pour les livres qui traitent de l'art parental. Par exemple: ***Liberated Parents and Liberated Child, How To Talk So Kids Will Listen And How To Listen So Kids Will Talk***.

Comment réclamer et honorer l'enfant que l'on a à l'intérieur, est le sous-titre de la série ***Homecoming*** de Bradshaw. «Il me pousse à chercher à l'intérieur le petit enfant et de regarder les choses que j'ai vécues comme petite. Comme la mort de mon père quand j'avais neuf ans.

«Ça t'apporte à regarder ton enfance à différentes étapes et puis, de là, il y a toute une série de questions pour réfléchir ou pour ressentir des choses que tu n'as pas osé toucher, nommer.

«Il va plus loin que ça: il y a des exercices proposées pour que tu puisses toi-même, comme adulte, guérir ton enfant blessé. Si tu reconnais certains manques (de reconnaissance, d'affection) des humiliations, de la honte vécus dans une famille en état de dysfonction, il t'apporte à être l'adulte qui rassure l'enfant.

«Ça me libère beaucoup, ça donne un appui à un cheminement personnel que je poursuis.»

J.-P. D.

Les Confessions d'Antonine Maillet

Usurper l'identité d'une pionnière pour raconter celle d'un peuple

Ce qu'il y a de singulier dans le dernier roman d'Antonine Maillet, c'est que son personnage principal, Jeanne de Valois, une religieuse nonagénaire qui écrit ses confessions, existe bel et bien dans la vie réelle.

Antonine Maillet a en quelque sorte décidé d'usurper l'identité de mère Jeanne de Valois, qu'elle connaît bien, et cela, sans que la principale intéressée ne soit au courant!

Les écrivains ont-ils donc tous les droits? «J'ai demandé la permission à la générale de sa communauté, explique Antonine Maillet, et nous avons convenu qu'il n'était pas nécessaire que Jeanne de Valois le sache.»

Depuis la parution de ses «confessions», le vraie Jeanne de Valois (qui avait eu le bouquin avant le lancement officiel) a à deux reprises écrit à son ancienne élève Antonine. La première fois, pour lui donner ses impressions générales sur le roman, la seconde, pour lui dire que si Pélagie-la-Charette n'avait pas remporté le Goncourt, Les Confessions de Jeanne de Valois mériteraient le prix! (1)

«Cela fait longtemps que je voulais écrire ce livre d'une Acadie à vivre, dont la possibilité dépendait des actes de quelques personnes. Il ne restait qu'à trouver la forme: qui parle, de quel point de vue.»

Antonine Maillet a trouvé son point de départ en prenant sa marche quotidienne, et ce fut le coup de foudre comme chaque fois qu'il lui vient une idée de roman. «Au début, j'allais écrire ses mémoires, puis peu à peu cela s'est changé en Les Confessions de Jeanne de Valois.»

La Jeanne de Valois telle que mise en scène par Antonine Maillet ne manque ni d'esprit, ni d'ironie, ni de malice, ni de foi, ni de volonté. Née à la fin du siècle dernier (en mai 1899), son ambition personnelle est de vivre jusqu'en l'an 2000, pour pouvoir dire qu'elle aura traversé trois siècles!



photo: Sylviane Lanthier

Antonine Maillet: «Je fais dire à Jeanne de Valois des choses dont je ne sais pas si elles les aurait dites, ou avait dites», mais qu'elle a certainement pu penser!

C'est donc à travers son regard, «à travers la fenêtre d'un couvent», que l'on vit sa prise d'identité en tant qu'Acadienne et que l'on apprend le rôle qu'elle et d'autres ont joué dans les événements qui ont mené, entre autres, à la création de l'Université de Moncton.

Les Confessions racontent des événements historiques et des personnages réels, et rendent hommage aux personnes qui ont rendu possible l'Acadie moderne.

«Au fond, un livre, on va le chercher dans son inconscient, on le laisse venir à la surface. On ne sait pas tout ce qu'il dit. Quand j'écrivais Jeanne de Valois, elle me dictait des choses que je ne pensais pas dire. Les mots sont plus riches que la pensée.»

Comme Jeanne de Valois, mais 30 ans après elle, Antonine Maillet est née en mai. «À 15 ans, je n'avais aucun doute sur mes possibilités d'être écrivain. Mes souvenirs de cette période sont pleins de couleur et d'énergie. En vivant ces moments, je sentais qu'il s'agissait de moments historiques.»

Antonine Maillet sentait qu'une «sorte d'énergie collective» la portait: «On m'a fait pour que je le fasse... Pélagie-la-Charette, je l'ai inventée. Je l'ai faite pour la remercier de m'avoir donné la vie, pour remercier les femmes qui sont revenues de la déportation, sans qui nous n'y serions pas. Mais sans moi, Pélagie-la-Charette n'aurait pas existé non plus.»

Être écrivain, c'est exercer un métier peu ordinaire auquel est accolée «une sorte de mission, celle d'être un témoin de son siècle, de son monde». Avec Les Confessions..., Antonine Maillet a pleinement joué son rôle d'écrivain, en «décrivant une lutte pour la survie qui a des résonances partout» et dont le propos se situe au-delà des débats politiques, tout en leur donnant un certain éclairage.

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

Antonine Maillet était la conférencière invitée au déjeuner du samedi matin à l'assemblé annuelle de la SFM.

Deux grenouilles dans du lait

Invitée par la Société franco-manitobaine, Antonine Maillet était à Saint-Boniface pour livrer, dans la matinée du 24 octobre, une conférence destinée à donner du coeur au ventre aux Franco-Manitobains présents à l'assemblée annuelle.

Son message principal: nous sommes les héritiers d'une langue de civilisation, qui a pris des siècles à se polir. En tant qu'humains dotés d'intelligence, nous sommes «capables de savoir que nous savons». C'est ce qu'on appelle la conscience. «Ayons donc la folie de pouvoir rêver à des choses impossibles et de les rendre possibles.»

Excellente conférencière, Antonine Maillet est aussi une conteuse hors pair. Voici une anecdote qui a fait sourire toute l'assemblée: C'est l'histoire de deux grenouilles tombées dans un pot de lait. L'une se dit qu'il n'y a rien à faire pour en sortir et se laisse couler.

L'autre se dit: je vais essayer de tenir jusqu'à demain matin. Et elle se débat, se retourne, s'agite toute la nuit pour ne pas couler. Le lendemain, elle se réveille sur un tas de beurre! «Elle avait inventé la barratte!»

Antonine Maillet ajoute qu'en contant l'histoire à des dames de Toronto un jour, elle leur a dit, en anglais, que depuis elle n'avait plus honte d'être appelée "frog"!

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ Le 31 octobre à 14 h 30, le planétarium (Musée de l'homme et de la nature) sera le siège d'un ***party d'Halloween pour les enfants***, avec un spectacle de la percussionniste ***Beverley Johnson***, des prix, des gâteries, un défilé costumé. Allez-y costumés! Billets (5,50 $) disponibles au 475-7650. Beverley Johnson sera aussi en spectacle le lendemain 1er novembre à 14 h au Musée des Beaux-Arts. Billets (14 $, 11 $ étudiants) en vente à la porte ou aux librairies McNally Robinson.

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Ron Paley*** au Mârdi Jazz le 3 novembre (3 $); artistes invités: ***Pauline Durand*** le 30 octobre et ***Riff-Raff*** les 5 et 6 novembre (2 $).

✓ ***L'Orchestre de chambre du Manitoba*** présente un concert le mardi 3 novembre à l'église Westminster (745 Westminster). Au programme: Knoxville, Summer of 1915 de Barber, CBC Commission de Gellman et, de Mozart: Voi avete un cor fidele, Un moto di giola, Al desio di qui t'adora. Billets (21 $, 19 $ aînés et étudiants, 11 $ enfants), en vente auprès des librairies McNally Robinson, au comptoir Ticketmaster (780-3333) ainsi qu'au 783-7377.

✓ ***Marilyn Lerner*** sera à la salle Muriel Richardson du Musée des Beaux-Arts le jeudi 5 novembre à 20 h. Outre ses compositions, la pianiste propose un itinéraire dans le jazz: ragtime, swing, bebop, et jazz moderne. Billets (10 $, 8 $ membres) en vente au musée et au 780-3333.

✓ Angèle Arsenault présente ***Bonjour Madame Bolduc!*** On pourra la voir au Rendez-vous à Saint-Boniface le 1er novembre (billets 13 $ en vente au 233-8972), au Centre culturel de Sainte-Anne le 2 novembre (billets 11 $, en vente au 422-5750 et au 233-8972), et le 3 novembre au Centre récréatif de Saint-Claude (billets 11 $ en vente aux deux épiceries du village et au 233-8972).

EXPOSITIONS

✓ Le Centre culturel franco-manitobain présente une exposition de photographies jusqu'au 29 novembre: ***Neuf enfants***, d'Eveline Mangin Mauws. Vernissage le jeudi 29 octobre à 20 h.

✓ Jusqu'au 23 novembre, on pourra voir ***150 porcelaines de Chine*** au Musée des Beaux-Arts. Les porcelaines, toutes en bleu et blanc, datent des dynasties Ming (1368-1644) et Qing (1644-1911).

✓ ***Brushing the Wilderness:*** c'est le titre d'une exposition des oeuvres de Ken Girdon, à la Medea gallery (132 rue Osborne) jusqu'au 14 novembre, de 10 h 30 à 17 h chaque jour.

ENFANTS

✓ Samedi et dimanche les 31 octobre et 1er novembre, ***on maquille les enfants pour l'Halloween*** à la salle polyvalente du Musée des enfants du Manitoba. Lundi le 2 novembre, les enfants pourront ***explorer les propriétés de l'eau à travers le jeu*** dans le cadre des activités "Family Fun", de 13 h 30 à 14 h 30. Sur semaine et le samedi, le musée est ouvert de 9 h 30 à 17 h; et de 11 h à 17 h le dimanche et les jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ adultes, 2,50 $ enfants étudiants et aînés.



Les 30, 31 octobre et 1er novembre, le Ballet royal de Winnipeg vous convie au spectacle Triple Bill, From the Classical to the Contemporary. Trois ballets seront présentés: La Bayadere, Act II, Four Last Songs et Dame aux fruits. Billets (de 9,50 $ à 34,50 $) disponibles au 956-2792.

THÉÂTRE

✓ On peut voir ***Gulliver's Travel***, un spectacle inspiré de la vie de Jonathan Swift, au Prairie Theatre Exchange (Place Portage, 3e étage) jusqu'au 1er novembre à 20 h 30. Gulliver's Travel est une création collective de trois troupes de théâtre provenant de Moscou, Winnipeg et Seattle (États-Unis). Billets (11,99 $) disponibles au 942-5483.

✓ Jusqu'au 7 novembre, le Manitoba Theatre Centre présente au Mainstage (174, av. Market) la comédie de Shakespeare, ***A Midsummer Night's Dream***. Billets (de 12 $ à 32 $) disponibles au 942-6537.

✓ Le Cercle Molière ouvre sa saison avec le suspense ***J'vais revenir avant minuit***. Dernière représentation le 31 octobre, à la salle Pauline-Boutal. Billets (19 $) au 233-8053.

LOISIRS

✓ Le 30 octobre, vous pouvez fêter l'Halloween au Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreary) de 18 h à 21 h. Toute la famille costumée est invitée; parmi les activités, ***on décorera les citrouilles*** (amenez vos couteaux et cuillères), ***on fera rôtir des guimauves*** et ***on se racontera des histoires de fantômes!*** Entrée: 3,25 $ adultes, 2,25 $ aînés et étudiants, gratuit pour les membres et les enfants de 2 ans et moins.

✓ Jusqu'au 22 novembre, le Planétarium de Winnipeg (190, av. Rupert) présente ***Fireball***, un spectacle axé sur les météores, accompagné d'un court métrage, More Than Meets the Eyes. Pour connaître les heures de présentation: 943-3142.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Le spectacle Humour et chansons de la FAFM en région

L'aînébus du showbusiness

De nouveau cette année, le Théâtre des aînés monte un spectacle appelé Humour et chansons. Le spectacle sera présenté du 3 au 5 novembre à Saint-Boniface, puis l'autobus part pour Laurier et Saint-Georges.(1)

«On fait des spectacles depuis 1987, souligne Léo Rémillard, directeur artistique du spectacle. La première année, on avait monté une pièce complète, *La Grève des ménagères*, de Gratien Gélinas. Puis le format est devenu ce qu'il est aujourd'hui.» C'est-à-dire, des saynètes entrecoupées de chansons par la chorale Jeune de coeur (dirigée par Gisèle Marion).

Cinq communautés participent, soient Saint-Adolphe, Saint-Malo, Lorette, La Broquerie et Saint-Boniface. Toutes ont commencé à répéter en septembre. Une personne se charge des répétitions dans chaque village. En tant que directeur artistique, Léo Rémillard s'est rendu en région à quelques reprises pour s'assurer que tout allait bien.

Selon Léo Rémillard, l'objectif de la troupe est d'intéresser les aînés au théâtre, comme comédiens, ou comme aides dans les coulisses, pour les accessoires ou le maquillage. Il souligne aussi le travail de trois auteurs locaux cette année.



photo: Karine Beaudette

Répétition de la saynète *Espèce d'étyrlique* sous la direction de Léo Rémillard. Le groupe de Saint-Boniface répète trois fois par semaine. La FAFM fête cette année son 15e anniversaire.

En somme, «c'est d'intéresser les aînés à tout ce qui a trait à monter un spectacle sur scène. La plupart n'avaient jamais fait de théâtre avant. Chaque année, il y a quelqu'un qui monte sur les planches pour la première fois.

«Il y en a plusieurs qui sont nerveux, mais une fois le spectacle commencé, ils contrôlent bien leur nervosité, remarque le directeur artistique. Il y a des blancs de mémoire parfois, pas souvent, mais c'est normal pour des personnes âgées. Alors on a des souffleurs et des souffleuses en coulisses.

«Ce qui est intéressant, c'est que différents centres se joignent pour participer. Il y a une bonne collaboration avec les centres qui nous reçoivent aussi. Cette année, on s'en va à Laurier et à Saint-Georges après avoir présenté à Saint-Boniface.»

L'année dernière, c'était la première fois que la troupe de la Fédération des aînés franco-manitobains présentait son spectacle en région (à Saint-Lazare et à Saint-Léon en 1991) grâce à un octroi de Nouveaux Horizons.

À l'affiche cette année: *Ces pauvres hommes!* de Saint-Adolphe (texte et direction par Gabrielle Courchaine); *La vieille fille chez le notaire* de Lorette (texte de Viviane Guillemette et direction par Blanche Bohémier); *Ça parle au M... bout de sacre* de Saint-Malo (adaptation de texte par Léo Rémillard et direction par Béatrice Kirouac); *Espèce d'étyrlique!* de Saint-Boniface (adaptation de texte par Gabrielle Courchaine et direction par Léo Rémillard); *Le cadeau d'anniversaire* de La Broquerie (texte d'Éliane Nadeau et direction par Léonie Granger).

Karine BEAUDETTE

(1) Le spectacle Humour et chansons est présenté à la salle Pauline-Boutal le 3 à 13 h 30, puis les 4 et 5 novembre à 20 h. Le Théâtre des aînés se rend ensuite à Laurier le 7 novembre à 15 h 30, et à Saint-Georges le 8 novembre à 19 h 30. Pour des billets et des renseignements: 235-0670

Angèle Arsenault chante La Bolduc au Manitoba

«Juste la turlute, ça demande un travail fou»

Ce n'est pas par hasard que le Théâtre du petit Champlain de Québec a demandé à Angèle Arsenault d'interpréter La Bolduc dans un spectacle en hommage à la gaspésienne décédée voilà 50 ans. Les deux sont nées au bord de l'Atlantique (1), elles ont toutes deux des pères violoneux. Et puis, il y a l'humour...

«Nos styles se ressemblent beaucoup, lance la chanteuse acadienne, La Bolduc est toujours en train de rire. Elle m'en apprend. Je fais des découvertes en l'écoutant. Juste la turlute, ça demande un travail fou. Huit ou neuf couplets de ça, c'est un vrai plaisir.

«La Bolduc est vraiment la journaliste de l'époque, poursuit Angèle Arsenault: elle parle des jumelles Dionne, du ballon dirigeable R-100. C'est comme la bande dessinée, elle tourne tout à l'humour.

«Elle n'a pas peur des hommes, elle les envoit promener. Ce qu'elle a chanté, c'est encore actuel. Il est question des gouvernements, des agents d'assurance, du chômage. Elle finit toujours par sortir quelque chose de positif. Parce que nous, les gens ordinaires, dans le fond, on n'est pas si niaiseux que ça.»

Le public de la tournée, explique Angèle Arsenault, 49 ans, est composé en grande partie de personnes âgées. «Il y a aussi les plus jeunes, de 35 à 50 ans, qui ont entendu La Bolduc par leurs parents. Il y a aussi les fans d'Angèle Arsenault, qui connaissent mes chansons depuis leur enfance.

«Le spectacle, c'est un peu comme un cours d'histoire. Je raconte ce qui s'est passé dans les années 30 et 40. La musique est fantastique: il y a le piano, l'accordéon, le violon et la musique à bouche.

«Je mets mon costume d'époque à la fin pour une chanson que j'ai composée: c'est le retour de Madame Bolduc en 1992.

«On est surpris de la réaction. Il y a des reels et les gens viennent danser sur scène. Les gens se lâchent "loose", on s'amuse, c'est formidable. Chaque soir, c'est de mieux en mieux.»

La tournée d'Angèle Arsenault ne va pas plus loin que le Manitoba vers l'Ouest (2), et se poursuivra en Ontario. En 1993, c'est la tournée du Québec, avant le lancement de son dixième album.

«Toutes des nouvelles chansons, précise la chanteuse. Je n'avais rien fait depuis un bout de temps, je me suis reposée. C'est reparti en grand.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Angèle Arsenault est née à l'Île-du-Prince-Édouard en 1943, dans une famille très musicale de 13 enfants.

(2) Elle est venue plusieurs fois au Manitoba. La dernière fois, c'était à l'occasion d'un Festival du Voyageur. Elle présentera trois spectacles: au Rendez-Vous de Saint-Boniface le 1er novembre, au Centre culturel coopératif de Sainte-Anne-des-Chênes le 2 et au Centre récréatif de Saint-Claude le 3. Billets au 233-8972.



Angèle Arsenault: «Je mets mon costume à la fin du spectacle.»

Cinémental

L'horaire est définitif

Le festival de cinéma francophone Cinémental, qui aura lieu du 9 au 15 novembre prochain, se déroulera à la Cinémathèque (100, rue Arthur).

Quatre films québécois et quatre films français sont à l'affiche dans le programme communautaire, sans compter les deux films du programme scolaire. En voici l'horaire définitif.

Le jeudi 12 novembre, on présentera ***Léolo*** (de Jean-Claude Lauzon, avec entre autres Ginette Reno) à 19 h et ***Tous les matins du monde*** (d'Alain Corneau, avec Gérard Depardieu) à 21 h.

Le vendredi 13 novembre, ***Being at home with Claude*** (avec Roy Dupuis, un film de Jean Beaudoin, qui a réalisé la série les Filles de Caleb) sera présenté à 19 h et 23 h, et on pourra voir ***Hors la vie*** (de Maround Bagdadi) à 21 h.

Le samedi 14 novembre, à 19 h on programme ***Léolo, Amoureuse*** (de Jacques Doillon, avec Charlotte Gainsbourg) à 21 h, ***La Sarrasine*** (de Paul Tana) à 23 h, et à une heure du matin, ***La Postière*** (de Gilles Carles, avec entre autres Michèle Richard).

Le dimanche 15 novembre, on présente ***Van Gogh*** (de Maurice Pialat, avec Jacques Dutronc), précédé de deux courts films de l'ONF: ***L'Empire des lumières*** et ***L'Iris***.

Les organisateurs ont également prévu un volet scolaire. Les 9 à 12 ans pourront voir T***irelire, Combine et Cie***, tandis que les 13 à 18 ans pourront voir ***L'assassin jouait du trombone***.

Erratum

Concours de vidéo: aussi pour la 12e année

L'annonce de la tenue d'un concours de vidéo dans l'édition du 23 au 29 octobre de La Liberté comportait une erreur.

Le concours organisé par le Festival des vidéastes du Manitoba s'adresse aux jeunes des 10e, 11e et 12e années, ce qui correspond aux secondaires 2, 3 et 4.

Les jeunes inscrits aux écoles françaises et d'immersion qui désirent soumettre un projet de vidéo ont jusqu'au 16 décembre pour le faire. Ils peuvent se renseigner auprès de leur professeur de français ou de science.

La publicité du Festival des vidéastes utilise l'appellation «secondaire 2, 3 et 4» conformément au désir du ministère de l'Éducation, qui adoptait cette terminologie en juin dernier, de façon à inclure la 9e année dans le secondaire.

Ce que ça change? «Auparavant, explique Gilbert Rosset, du Bureau de l'éducation française, les jeunes accumulaient pendant trois ans les 20 crédits menant au diplôme secondaire; maintenant, ils accumulent pendant quatre ans 28 crédits pour obtenir le même diplôme.»

Le niveau élémentaire comprend la maternelle à la 6e année; les niveaux 7 et 8 sont appelés le présecondaire, les niveaux 9 à 12 deviennent les secondaire 1, 2, 3 et 4.

«Il y a aussi un autre courant, mentionne Gilbert Rosset, surtout présent dans les écoles anglophones, où on regroupe les maternelles à la 4e année sous l'appellation jeune enfance, les 5e, 6e, 7e et 8e année sous l'appellation «middle years», ou cycle intermédiaire, qui correspondrait à la préadolescence, et les niveaux du secondaire.»

S. L.

Vente de Noël au CCFM

Encore des places au Festin du Vignoble

La Boutique du Centre culturel franco-manitobain reprend une tradition de chaque année: sa vente de Noël.

Le samedi 14 novembre entre 11 h et 15 h, on pourra réaliser des rabais allant de 5 à 20 % sur nos achats.

Il reste encore des billets (pour une dizaine de tables environ) pour le Festin du Vignoble, qui a lieu le vendredi 20 novembre (60 $ le couvert).

Cette soirée qui veut réunir bonne chère et bon vin, est également une activité de levée de fonds pour le Centre culturel.

La soirée commence à 18 h 30 avec les apéritifs, suivis à 20 h par le repas gastronomique, préparé par l'hôtel Westin de Winnipeg.

Chaque mets est accompagné par un vin français (quatre en tout). Après le repas, il y aura un encan chinois et une soirée dansante.

Réservations des billets (60 $) et renseignements: Sylvie Ross, au 233-8972.

S. L.

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

(Classement au 25 octobre 1992)

	G	P	N	Pts
Selkirk	3	0	0	6
Emerson	3	0	0	6
Gimli	2	2	0	5
North Winnipeg	2	3	0	5
Beauséjour	2	2	0	4
Sainte-Rose	2	2	0	4
Brandon	2	2	0	4
Sainte-Anne	1	2	0	2
North Interlake	0	4	0	0

SPORT

Un drôle de calendrier pour l'équipe junior B de Sainte-Anne

Difficile pour les As de gagner en début de saison

Après avoir atteint la finale à leur première saison dans la Ligue junior B du Manitoba, les As de Sainte-Anne ont des problèmes à accumuler les victoires depuis le début du calendrier 1992-93.

Avec une équipe dont la majorité des joueurs sont de retour, les As n'ont remporté qu'une victoire à leurs trois premiers matchs, à domicile de surcroît. Et ils ont eu besoin d'une explosion de trois buts en début de troisième période le 24 octobre pour combler un déficit de 4-3 et l'emporter 6-5 devant Beauséjour.

Le centre Robert Chaput, qui est à nouveau capitaine de l'équipe, est d'avis que la Ligue est plus forte cette année. Il croit aussi que le départ de certains joueurs, notamment l'ailier droit Robert Lajoie, qui évolue maintenant pour une équipe junior A de la région de Moncton, le défenseur Stéphane Lavack, qu'on retrouve dorénavant avec les Voyageurs du Collège universitaire de Saint-Boniface, et le centre Michel Pelletier, qui a été obligé de prendre sa retraite à cause d'une blessure au dos, va faire que «ça va prendre du temps pour qu'on s'ajuste. On commence seulement à s'adonner.» (1)



photo: Yves Chartrand

Les buts et les victoires viennent plus difficilement en ce début de deuxième saison pour les As de Sainte-Anne dans la Ligue junior B du Manitoba.

Il donne l'exemple de son nouvel ailier droit, Keith Hooper, de Saint-Adolphe. «Je ne l'avais jamais rencontré avant cette année.»

Le gérant Maurice Chaput indique que les As ont pourtant bien fait lors des matches hors-concours. «On a gagné contre Emerson et Beausejour, et on ne prenait pas de punitions.»

Ce ne fut pas le cas lors des deux défaites de l'équipe. Le 18 octobre, Robert Lafournaise, grâce à une performance de trois buts et trois passes, a conduit les Rockets de Red River, qui jouent à Emerson cette année, à une victoire de 8-4 sur les As.

Et le 25 octobre, les As ont écopé de plusieurs pénalités lors de la première moitié de la troisième période, dont une majeure pour avoir cinglé, permettant aux Satellites de North Winnipeg de combler un écart de 2-1 en marquant deux buts. Malgré un filet de Normand Lavack avec 66 secondes à faire, North Winnipeg l'a emporté finalement 4-3.

Le gardien Chris Stodgell a été la vedette des Satellites. Il a gardé son équipe dans le match lors des deux premières périodes en faisant face à 32 lancers.

À la fin , les As l'avaient bombardé 51 fois. Robert Chaput se rappelle que l'an dernier, les As avaient également perdu 6-5 contre North Winnipeg au début de la saison, malgré 50 à 60 lancers sur le filet adverse. «C'était pas des bonnes chances. Et puis, la partie contre Beausejour (la veille) était assez physique. C'est juste une question de temps (pour l'équipe).»

Les As devront s'habituer à ce genre de calendrier, comme ces deux matchs en deux jours. La Ligue compte seulement neuf équipes, comparativement à 11 au début de l'année 91-92.

L'entraîneur des As, Gérald «Popeye» Saint-Vincent, est aussi d'avis que la Ligue sera plus serrée cette année avec l'absence de Saint-Claude, Carberry et Oak Bluff (l'équipe avait cessé ses activités pendant la saison) ainsi que l'arrivée de Sainte-Rose. Les As joueront d'ailleurs leurs premières parties à l'extérieur le 7 novembre à Brandon et le lendemain après-midi à Sainte-Rose.

Le nombre de matchs disputés par chaque équipe a été réduit de 36 à 32. Cela entraîne quelques anomalies. Les As doivent ainsi disputer leurs cinq premiers matchs de la saison à domicile. Ils feront de même pour les cinq derniers, qui le seront en huit jours en février! Par ailleurs, Sainte-Anne ne jouera que trois fois en décembre: le 1er, puis les 19 et 20!



photo: Yves Chartrand

Robert Chaput, 19 ans, est à nouveau le capitaine de l'équipe junior B de Sainte-Anne. Son rêve, après avoir joué junior jusqu'à l'âge de 21 ans tout en travaillant au magasin d'alcools du village «pour me faire de l'argent pour payer mes cours», c'est de s'essayer avec les Bisons de l'Université du Manitoba.

Du côté de North Winnipeg, l'équipe a disputé le 27 octobre son sixième match en deux semaines!

Y.C.

(1) Paul L'Heureux, Mike Dayon et Kevin Lenton évolueront d'abord pour l'équipe senior des As. Le gardien Donald Normandeau, de La Broquerie, n'est pas de retour. Il est remplacé par Réjean Vermette.

Nouvelle saison de la Hanover-Taché

Une ligue à la recherche de joueurs

À l'aube de sa première saison à titre de président de la Hanover-Taché, Wally Rempel avoue que la Ligue de hockey de catégorie senior ne connaît pas ses meilleurs moments.

Malgré le retour de Landmark, plusieurs équipes manquent de joueurs. C'est le cas, selon le résidant de Steinbach, de La Broquerie et de Grunthal, qui ont décidé de ne pas avoir d'équipe junior cette année afin d'aider à pourvoir au club senior.

Alors que le problème de Saint-Malo date de l'an dernier, celui de Sainte-Anne a failli empêcher l'équipe de participer à la Ligue cette année. Lors d'une réunion le 20 octobre dernier, l'exécutif de la Hanover-Taché a permis aux As, qui ont présenté à cette occasion une liste de plusieurs joueurs prenant leur retraite, d'aligner trois joueurs de l'extérieur du territoire.

Il s'agit d'une situation exceptionnelle puisque la Hanover-Taché a décidé de ne pas renouveler le règlement adopté l'an dernier de permettre à chaque équipe d'avoir un joueur importé dans sa formation.

Par exemple, Steinbach ne pourra pas compter sur Paul Anderson et Île-des-Chênes sur Garth Eastman parce que les équipes sont d'accord avec l'idée qu'elles doivent d'abord favoriser les joueurs de leur région immédiate.

Toutefois, la Ligue constate un manque de joueurs et, selon Wally Rempel, ne peut pas trouver de raison valable pour expliquer cette situation.

«Il semble que de plus en plus de joueurs prennent leur retraite plus tôt que prévu ou décident tout simplement de passer de la compétition des rangs mineurs à une équipe récréative dans une autre ligue.»

Pour ce qui est du retour de Landmark dans les circonstances, le directeur d'école à la retraite indique qu'il n'affectera pas vraiment les autres équipes, sauf Île-des-Chênes, les champions de l'an dernier, et Niverville.

Pourtant, la situation à court terme n'est pas plus reluisante à Steinbach, les finalistes de l'an dernier, et à Île-des-Chênes où les équipes junior manquent également de joueurs.

La Hanover-Taché espère que l'application plus sévère des règlements dès cette saison par les arbitres, notamment en ce qui concerne l'utilisation du bâton, va ramener quelques joueurs éventuellement, qui trouvent que le jeu est trop dur.

Selon Wally Rempel, les règlements sont là depuis quelques années, mais n'étaient pas suffisamment appliqués. Il s'agit d'une nouvelle tendance qu'on retrouve dans le hockey mineur et même dans la Ligue nationale.

«Les partisans et les joueurs ne sont pas aussi fâchés par les pénalités qui sont décernées que par celles qui ne sont pas décernées», affirme celui qui était depuis trois ans président des Huskies de Steinbach et qui a aussi participé à la gestion d'autres ligues de calibre intermédiaire.

La Hanover-Taché comptera donc huit équipes cette saison qui ne disputeront que 21 matches chacune. Wally Rempel admet qu'il s'agit du plus bas total depuis quelques années. À l'issue de la saison régulière, les six meilleures équipes participeront à un tournoi éliminatoire semblable à celui de l'an dernier.

La saison régulière démarre le 5 novembre alors que La Broquerie se rendra à Niverville. Le lendemain, Sainte-Anne sera à Saint-Malo et Grunthal jouera à Île-des-Chênes.

Les deux dernières équipes, Steinbach et Landmark, s'affronteront le 6 novembre sur la nouvelle patinoire des Dutchmen.

Y.C.

Fin de la Ligue de hockey Eddie-Shack

Des Tunas aux Canots

La Ligue de hockey Eddie-Shack n'existe plus. Plusieurs francophones qui évoluaient dans cette ligue récréative l'an dernier font maintenant partie de la "Northern Lights", une ligue de Winnipeg qui regroupe 40 équipes.

Plusieurs francophones sont d'ailleurs regroupés dans une nouvelle équipe commanditée par le Canot du Festival du Voyageur. Selon le coordonnateur des Canots, Guy Bradet, la Eddie-Shack a dû mettre fin à ses activités lorsqu'il est devenu évident qu'une bonne partie des matchs allait se jouer à l'extérieur de la ville.

Les Tunas, l'équipe dont il faisait partie, avaient aussi réservé une bonne partie des heures de glace disponibles pour la Ligue. Même s'ils ne jouet pas cette année dans une ligue, ils ont décidé de garder cette glace pour se rencontrer.



Guy Bradet.



Archives La Liberté

Gilbert Dubé.

La Ligue Northern Lights compte quatre divisions dont deux sont déjà établies. Les deux autres, selon Guy Bradet, le seront après que son équipe et 19 autres auront disputé neuf matchs chacune. Les dix meilleures se retrouveront alors dans une division et les dix autres dans l'autre. Les équipes jouent 30 matchs - au rythme de trois par deux semaines - pendant la saison qui dure de la mi-octobre jusqu'en mars. Plusieurs rencontres auront lieu dans une aréna près de l'aéroport, ajoute Guy Bradet.

Parmi les joueurs francophones des Canots, on retrouve Gilbert Dubé, qui a pris sa retraite des Habs de La Broquerie de la Ligue Hanover-Taché en 1992, ainsi que Claude Lavack et Marc Nault, qui étaient avec les As de Sainte-Anne l'an dernier.

Y.C.

Feu vert

Le smog ne chôme pas



Vous avez été scandalisé par les feux de chaume? C'est bon. Maintenant, scandalisez-vous de l'effet du smog que produit votre voiture. Il y a plus de 17 millions d'automobilistes sur les routes canadiennes, et le kilométrage total augmente plus vite que la population.

Les émissions de véhicules à moteur sont à l'origine de plus de 39 % des oxydes d'azote libérés dans l'atmosphère, même si les nouveaux véhicules sont 90 % moins polluants que les modèles fabriqués il y a 25 ans.

Ce qu'on peut faire: la marche, le vélo, réduire la vitesse, ne pas trop remplir le réservoir, acheter une voiture qui consomme peu, faire l'entretien nécessaire. L'hiver, il est suffisant de laisser la voiture chauffer 30 secondes avant de démarrer lentement.

J.-P. D.

Gens d'ici

Élaine Tougas

Depuis le 14 septembre, Élaine Tougas travaille au Musée des enfants du Manitoba où elle s'occupe de la coordination de tous les programmes. «C'est encore tout nouveau», dit la coordonnatrice qui semble très enthousiaste.



Élaine Tougas.

Avec elle, le Musée a également engagé une employée bilingue, Shelley Warkentin, qui travaille à mi-temps. À elles deux, elles pourront donc offrir à la jeune clientèle des services en français, sur semaine surtout. «La fin de semaine, explique Élaine, ce sont surtout des bénévoles ou des employés à temps partiel qui travaillent et c'est plus difficile de contrôler l'aspect bilingue.»

Avant d'accepter cet emploi, Élaine Tougas, la plus jeune des six enfants Tougas, était pigiste en animation, comme sa soeur Janine.

S. L.

Vivre avec un enfant autistique

Lutter contre la tentation de se retirer

Les enfants autistiques sont très frustrés. Ils ne peuvent pas s'exprimer et communiquer. Ils crient et pleurent beaucoup. Leur comportement bizarre est difficile à accepter. Les familles qui vivent avec un enfant autistique finissent par se retirer de la société: «Notre présence dans la société est difficile remarque Roger Mulaire, un parent, parce que le public est ignorant.» Quand les gens voient un enfant qui agit comme il veut, ils vont penser qu'on le laisse faire comme parents, qu'il est malélevé. Mais nous n'avons pas du tout le contrôle. Normalement, on pourrait utiliser le raisonnement, mais cet outil ne fonctionne pas avec les enfants autistiques.»



photo: Karine Beaudette

Roger et Anita Mulaire et leur enfant Josef, Marie-Claire Hennessey et Philippe. Les deux enfants de sept ans sont atteints d'autisme. Les parents sont frustrés d'entendre parler toujours du côté négatif. «Il faudrait parler de leurs capacités au lieu du contraire, souligne Roger Mulaire. Ça fait tellement de différence quand on voit au-delà du handicap.»

Roger et Anita Mulaire ont eu un premier fils Matthew. Puis arriva Josef, tout aussi beau, tout aussi spécial. Sauf que Josef avait eu du dommage au cerveau à la naissance et souffrait de paralysie cérébrale. À mesure que le temps avançait, la paralysie cérébrale ne suffisait plus pour expliquer le compor-tement carrément bizarre de Josef.

Après 52 rendez-vous (dans une année) chez différents médecins, on a finalement osé diagnostiquer Josef, qui avait presque 5 ans, comme un enfant autistique. «On a perdu tant de temps à la recherche d'un diagnostic, explique un Roger Mulaire frustré. Une intervention de bonne heure, ça fait tellement de différence. Il y a des programmes qu'on aurait pu commencer beaucoup plus tôt qui auraient aidé le développement de Josef.»

«Quand on a finalement appris le diagnostic, ajoute Anita Mulaire, on était désolés évidemment, mais soulagés aussi. On savait maintenant que ce n'était pas un enfant anormal, et que nous n'étions pas des parents anormaux. Connaissant sa condition, on a pu s'informer et on le comprenait mieux.»

Dans le cas de la famille de James et Marie-Claire Hennessy, Philippe est arrivé troisième dans une famille de quatre. Sa mère s'est douté de quelque chose assez tôt puisqu'à un an, Philippe ne parlait pas du tout encore. La famille Hennessy était alors en Allemagne et une pédiatre avait suggéré l'autisme quand Philippe avait 2 ans et demi. Ayant été transférés au Canada peu de temps après, les Hennessy ont pu confirmer ce diagnostic assez rapidement, contrairement aux Mulaire.

«Philippe n'a jamais parlé, souligne sa mère. On a commencé à le rejoindre récemment grâce à une méthode appelée communication assistée.(1) Mais il n'y a pas encore de conversation; Philippe est encore très réservé. Il vit dans son propre monde depuis plus de 5 ans, et voilà qu'on arrive et qu'on s'impose. Je sais maintenant qu'il est capable, qu'il comprend aussi bien que les autres enfants. C'est moi qui a changé; j'ai des attentes face à lui maintenant.»

Anita Mulaire ajoute: «Un enfant qui voit flou, tu lui mets des lunettes et il voit comme toi. Ça ne fonctionne pas pour les autistes. Leur perception et leur façon d'assimiler de l'information est différente de la nôtre. Et ce n'est jamais la même différence d'un enfant à un autre.»

Les autistes eux-mêmes vont se retirer de la société. L'intéraction est difficile pour eux. «Il faut intervenir comme parents, comme éducateurs et comme pairs. S'il n'y a pas d'intéraction, il y a un ralentissement du développement social et intellectuel», souligne Roger Mulaire.

«Mais parce que le développement est déjà ralenti, l'intéraction est plus difficile, renchérit Marie-Claire Hennessey. C'est un cercle vicieux. Il faut être très patient. On leur donne tellement et on ne reçoit rien en retour. C'est facile de se dire: qu'est-ce que ça donne?, ils ne comprennent pas. Pourquoi les emmener dans notre monde? Il faudrait peut-être essayer d'aller dans le leur. On veut leur imposer notre monde, nos règlements sociaux.»

«Mais on veut qu'ils aient une place dans notre société, c'est la réalité de la chose!», ajoute Roger Mulaire. Il relate qu'il y a trois niveaux d'obstacles à surmonter pour une personne handicapée. Premièrement il y a l'handicap physique même; deuxièmement, il y a la perception des personnes autour qui croient que la personne handicapée n'est pas capable. Mais le troisième et le plus important niveau est quand la personne elle-même se perçoit comme incapable.

Les trois parents espèrent pour leur enfant autistique qu'il développe tout son potentiel et qu'il atteigne le plus haut niveau d'indépendance possible pour qu'il soit heureux et vive une vie complète.

Karine BEAUDETTE

(1) La communication assistée "Facilitated communication" est une méthode utilisée pour tous les enfants non-verbaux par laquelle l'enfant épelle des mots en pointant à des lettres. Une autre personne lui tient la main pour l'aider à contrôler ses mouvements autrement incontrôlés à cause d'un manque de coordination musculaire.

Un monde qui ne fait aucun sens

Contrairement à beaucoup d'autres conditions médicales, l'autisme est invisible à la naissance. La profession médicale demeure confondue quant à la cause de l'autisme et hésite souvent de donner ce diagnostic.

Les diagnostics d'autisme et de "Pervasive Development Disorder" ou PDD (tendances autistiques) ont aidé quelque peu à solutionner le problème des médecins à identifier les enfants atteints de cette condition. L'autisme est plus commun qu'on pourrait imaginer: au moins un enfant sur 2 000 est affecté. Il y a une plus haute incidence d'autisme chez les garçons. La condition est souvent accompagnée d'un manque de coordination musculaire et/ou d'un handicap mental.

Les deux étiquettes d'autisme et de PDD entraînent toutefois des frustrations pour les parents qui constatent que le degré de la condition varie énormément d'un cas à un autre. On remarque cependant chez tous les enfants autistiques que les problèmes se manifestent surtout au niveau des mécanismes de la pensée (cognition) et de la perception, ainsi que dans le comportement social. Ce qui explique pourquoi on ne peut pas reconnaître la condition avant que l'enfant ait au moins un an.

En ce qui concerne la cognition, l'enfant autistique a plus de problèmes à apprendre les choses abstraites que les choses concrètes. C'est pourquoi il trouve rassurants les routines et les répétitions. Un changement de routine entraîne souvent la panique.

La perception pour l'enfant autistique est très différente. Il a de la difficulté à contrôler ses expériences sensorielles. Un son ou une texture, par exemple, qu'une personne «normale» ne remarquerait pas, peut déclencher une crise. Et parfois, l'enfant autistique peut être entouré de chaos et ne pas le remarquer. Il semble que l'autiste n'a pas le choix de regarder ou de percevoir ce qu'il veut, ce qui lui rend la perception d'un monde insensé.

L'enfant autistique se distingue aussi par son comportement social étrange. Il n'interagit pas facilement avec ses pairs. Les crises de rage et les tentatives d'auto-mutilation sont difficiles à comprendre ou à expliquer.

L'affection, pour l'enfant autistique, est menaçante et toute forme de communication est incompréhensible. L'autiste a de la difficulté à formuler ses pensées; c'est pourquoi il parle peu, ou pas du tout. L'enfant autiste est un enfant très frustré qui essaye de trouver un sens dans un monde qui ne fait aucun sens pour lui.



photo: Yves Chartrand

Cayouche dédicace

Un recueil des caricatures de Cayouche a été officiellement lancé au Musée de Saint-Pierre-Jolys, le 18 octobre, en présence de l'artiste Réal Bérard et de l'auteur Bernard Bocquel. Ce lancement organisé par les Éditions du Blé se tenait en même temps qu'une exposition de caricatures, dont certaines réalisées à l'occasion de la crise scolaire du Précieux-Sang en 1978.

Nécrologies

Marie-Josèphe Ragot

Paisiblement le 24 octobre 1992, dans son appartement à Saint-Boniface, Marie-Josèphe nous a quitté pour rejoindre son époux, Eugène, décédé en 1973.

Elle laisse dans le deuil son fils Henri et son épouse Diane, ainsi que trois petits-enfants: Pierre, Chantal et Michel; une soeur Émilia, et de nombreux parents et ami(e)s.

Les prières ont eu lieu le mardi 27 octobre à 19 h 30 au Salon Mortuaire P. Coutu, 156, rue Marion.

La messe des funérailles a été célébrée le mercredi 28 octobre à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale, concélébrant M. L'abbé Ubald Lafond, Dom Marcel Carbotte o.c.s.o. Abbaye Cistercienne, Notre Dame des Prairies.

Les arrangements funéraires ont été confiés au Salon Mortuaire P. Coutu, 949–4864.

Madeleine Gary
(30 avril 1913 – 18 octobre 1992)

Soudainement le 18 octobre 1992, Madeleine est décédée alors qu'elle était en voyage en Égypte.

Elle a été précédée dans la mort par son frère Albert et son beau-frère Denis Morier, et aussi par des membres de la famille Rodrigue: Anita, Noël, Yolande, Paul et Léonard.

Madeleine laisse dans le deuil ses soeurs Margot Bonnefoy, Jacqueline Legal et Françoise Morier; sa belle-soeur Irène Gary, Mme Jeannette, Rodrigue et Gérard Rodrigue, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La messe de la Résurrection a été célébrée le lundi 26 octobre 1992 à 14 h au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Mgr Henri Perron était le célébrant. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière Glen Lawn.

Au lieu d'envoyer des fleurs, les amis que le désirent peuvent faire parvenir des dons à la Fondation manitobaine des maladies du coeur, 301–352, rue Donald, Winnipeg, R3B 2H8, ou à un organisme charitable de leur choix.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233–4949.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.T.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 31 octobre

7h00 Télé-M **Jem**

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Ma petite pouliche**

7h31 CBWFT **Les oursons volants**

7h50 CBWFT **Touftoufs et Polluards**

8h00 Télé-M **G.I. Joe**

8h20 CBWFT **Clyde**

8h30 Télé-M **Les tortues Ninja**

8h50 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**

9h00 Télé-M **Le championnat des quilles**

9h15 CBWFT **Vazimolo**

9h40 CBWFT **Looping**

10h00 CBWFT **Tiny toons**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 TV-5 **Autovision**

10h25 CBWFT **Où est Charlie?**

10h30 Télé-M **Le club les branchés**

10h45 TV-5 **Jeunes autrement**

11h00 CBWFT **De Gaulle ou l'éternel défi**
Télé-M **Cinémaximum: Peggy Sue s'est mariée**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: L'aventure des Ewoks**
TV-5 **Chassés-croisés**

13h00 Télé-M **Cinémaximum: L'amour à seize ans**
TV-5 **Alice**

14h00 CBWFT **L'univers des sports**
TV-5 **Jours de guerre**

15h00 Télé-M **Le tour du Québec**
TV-5 **Reflets**

15h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Bugs Bunny**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Les héros de l'hiver**
TV-5 **Journal télévisé suisse**

16h30 Télé-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Génies en herbe**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Les rédacteurs en chef**

17h30 CBWFT **Scully rencontre**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Reportages**

18h00 CBWFT **Métropolis**
Télé-M **Top musique**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Ciné-extra:Teenage Mutant Ninja Turtles**
TV-5 **Thalassa**

20h00 TV-5 **Sacrée soirée**

21h00 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Le cercle de minuit**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Téléséléction: Festival Yves Montand: Vincent, François, Paul et les autres**

22h20 Télé-M **TVA sports**

22h40 TV-5 **Bon week-end**

22h42 Télé-M **Ciné-lune: Cadillac de ville**

23h10 TV-5 **Journal télévisé suisse**

23h40 TV-5 **Thalassa**

0h40 TV-5 **Sacré soirée**

2h20 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 1er novembre

7h00 Télé-M **Les transformers**

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Le monde à venir**

7h31 CBWFT **Caliméro**

8h00 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
Télé-M **Vision mondiale**

8h30 CBWFT **Il était une fois... Les Amériques**

9h00 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
Télé-M **Sur la colline**

9h15 CBWFT **Manigances**

9h30 Télé-M **Sans détour**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à la paroisse St-Claude, par Marcel Toupin, ptre.
Télé-M **On rénove**

10h15 TV-5 **Musicales**

10h30 Télé-M **Justice pour tous**

11h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Cinémaximum: Heidi, le sentier du courage**

11h05 CBWFT **La semaine verte**

11h15 TV-5 **À découvert**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **L'heure de vérité**

12h30 Télé-M **À communiquer**

13h00 CBWFT **Les matinées du dimanche**
TV-5 **Ex libris**

14h00 Télé-M **Merci C.A.M.O.!**

14h30 TV-5 **Le monde est à vous**

15h00 CBWFT **Millefeuille**
Télé-M **Top musique**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**

15h35 TV-5 **Espace francophone**

16h00 CBWFT **La course destination monde**
Télé-M **Charivari élite**
TV-5 **Journal télévisé belge**

16h30 Télé-M **Vins et fromages**
TV-5 **30 millions d'amis**

17h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **L'événement**
TV-5 **L'école des fans**

17h30 TV-5 **Hôtel**

18h00 CBWFT **Découverte**
Télé-M **Star d'un soir**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Le dimanche**
TV-5 **7 sur 7**

19h30 CBWFT **Surprise sur prise**
Télé-M **Tête à tête**

20h00 TV-5 **Caractères**

20h30 CBWFT **Les beaux dimanches: Roch Voisine «L'émotion»**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

21h01 Télé-M **Cinéma du dimanche: La guerre des roses**

21h05 TV-5 **Les arts en liberté**

21h45 TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Regards sur Montréal: rue Ste-Catherine est... to west**
Télé-M **Miami**

22h55 TV-5 **En appel**

23h00 Télé-M **TVA sports**

23h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**

23h12 Télé-M **Vision mondiale**

23h20 CBWFT **Le clap**

23h25 TV-5 **Journal télévisé belge**

23h45 CBWFT **Ciné-club: La poursuite infernale**

23h55 TV-5 **7 sur 7**

0h12 Télé-M **Le monde à venir**

0h55 TV-5 **Caractères**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 2 novembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h45 Télé-M **À bien y penser**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Johnson et ses amis**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **L'école des fans**

11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**

11h15 CBWFT **Comme on est**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le rendez-vous de septembre**

13h00 TV-5 **Sacrée soirée**

13h30 CBWFT **Vie de famille**

14h30 CBWFT **Sporthèque: Albertville en rappel**
Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**

15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **La montagne du Hollandais**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Taquinons la planète!**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Téléobjectif**

20h00 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Bas les masques**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Télétourisme**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Dossiers justice**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Les grands détectives**

22h30 Télé-M **TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **La politique fédérale**

23h30 CBWFT **Second regard**
TV-5 **Téléobjectif**

0h30 TV-5 **Bas les masques**

1h30 TV-5 **Télétourisme**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 3 novembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h45 Télé-M **À bien y penser**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats César le magicien**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Johnson et ses amis**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Scully rencontre**

11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Téléobjectif**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Kramer contre Kramer**

13h00 TV-5 **Bas les masques**

13h30 CBWFT **L'art de vivre**

14h00 TV-5 **Télétourisme**

14h30 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 CBWFT **La cour en direct**

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**

15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Les intrépides**
TV-5 **: Les étoiles de gourmandises**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Comment ça va?**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Montréal P.Q.**
Télé-M **La misère des riches II**
TV-5 **Temps présent**

20h00 CBWFT **Restez à l'écoute**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Stars 90**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Grand écran**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h30 Télé-M **TVA sports**
TV-5 **Embarquement porte no.1**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Millefeuille**

23h30 TV-5 **Temps présent**

23h50 CBWFT **Cinéma: Echo park**

0h30 TV-5 **Stars 90**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 4 novembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h45 Télé-M **À bien y penser**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Johnson et ses amis**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nord sud**

11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien la cuisine au micro-ondes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Voyage grandeur nature**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Temps présent**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: L'idole d'Acapulco**

13h00 TV-5 **Stars 90**

13h30 CBWFT **Le temps de vivre**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**

15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Livraison spéciale**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Loto-quiz**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
Télé-M **Le hockey Molson export à TVA**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **L'or et le papier II**
TV-5 **Géopolis**

20h00 CBWFT **Enjeux**
TV-5 **Toutes griffes dehors**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Le divan**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 Télé-M **Benny Hill**
TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**

22h01 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h31 Télé-M **TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h40 TV-5 **Azimuts**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h59 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma:Agent trouble**

23h30 TV-5 **Géopolis**

0h30 TV-5 **Toutes griffes dehors**

1h30 TV-5 **Le divan**

1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 5 novembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h45 Télé-M **À bien y penser**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Johnson et ses amis**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**

11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Géopolis**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Sous le ciel bleu d'Hawaï**

13h00 TV-5 **Toutes griffes dehors**

13h30 CBWFT **Cinéma: Pouvoir intime**

14h00 TV-5 **Le divan**

14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**

15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Tous pour un**
Télé-M **Docteur Doogie**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Lance et compte II**
Télé-M **Minisérie: Le dernier rendez-vous**
TV-5 **Faut pas rêver**

20h00 CBWFT **Raison passion**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**

20h30 CBWFT **À tout prix**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h30 Télé-M **TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h40 TV-5 **Montagne**

22h50 CBWFT **Marilyn**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Travelling avant**

23h35 TV-5 **Faut pas rêver**

0h35 TV-5 **Envoyé spécial**

2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 6 novembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Johnson et ses amis**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

10h30 CBWFT **Les Moomins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**

11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 CBWFT **Comme on est**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Faut pas rêver**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le shérif aux poings nus**

13h00 TV-5 **Envoyé spécial**

13h30 CBWFT **Cinéma: Cendrillon aux grands pieds**

14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Top modèles**

15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Les étoiles de gourmandises**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Jeunes autrement**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de FTF1**

18h30 CBWFT **Les grands films: Potins de femmes**
Télé-M **Rira bien...**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Michel et Louis**

19h30 Télé-M **Ciné-enquête: Double choc**

20h00 TV-5 **Bouillon de culture**

21h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point médias**

21h30 TV-5 **Les enfants d'Édouard**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h30 Télé-M **TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Les grands moments de la chanson française**

23h00 Télé-M **Mongrain de sel**

23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Frantic**

23h45 TV-5 **Michel et Louis**

0h45 TV-5 **Bouillon de culture**

2h15 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 31 octobre au 6 novembre 1992

Samedi 31 octobre

19h00 Télé-M **Teenage Mutant Ninja Turtles**
Am. 1990. Comédie fantaisiste de S. Barron. Avec l'aide de quatre tortues initiées aux arts martiaux, une journaliste débusque une bande de voleurs.

21h05 CBWFT **Vincent, François, Paul et les autres**
Fr.-Ital. 1974. Drame de moeurs de C. Sautet. Vincent, directeur d'entreprise, François, médecin, et Paul, romancier, sont des amis de longue date et se retrouvent souvent en famille avec des connaissances.

22h42 Télé-M **Cadillac de ville**
Am. 1986. Comédie dramatique de J. Johnston. À bord d'une vieille cadillac, une jeune femme part à la recherche de son père avec une amie et un autostoppeur.

Dimanche 1er novembre

20h01 Télé-M **La guerre des roses**
Am. 1989. Comédie de moeurs de D. DeVito. Espérant conserver la maison familiale après son divorce, une épouse avide d'indépendance se bute au refus de son mari de quitter les lieux.

23h45 CBWFT **La poursuite infernale**
É.-U. 1946. Drame réalisé par J. Ford. Pour venger son jeune frère, un conducteur de troupeaux devient shérif Il soupçonne un homme dont l'amie est victime d'une tragédie.

Mardi 3 novembre

23h50 CBWFT **Echo Park**
Aust.-É.-U. 1985. Comédie dramatique de R. Dornhelm. Une aspirante comédienne, qui élève seule son jeune fils, loue une chambre à un livreur de pizza qui devient amoureux d'elle.

Mercredi 4 novembre

23h20 CBWFT **Agent trouble**
Fr. 1987. Drame policier de J.-P. Mocky. Un jeune vagabond, témoin d'un accident d'autobus qui fait 50 victimes, tente d'en tirer quelque avantage

Jeudi 5 novembre

19h00 Télé-M **Le dernier rendez-vous**
Mélodrame de C. Jarrott. Mariée à un diplomate durant la Première Guerre mondiale, une Française s'installe à Los Angeles où elle donne naissance à deux filles. (Deuxième de 6)

23h20 CBWFT **Travelling avant**
Fr. 1987. Drame réalisé par J C.Tacchella. Dans le Paris d'après-guerre, trois jeunes deviennent amis grâce à leur passion du cinéma.

Vendredi 6 novembre

18h30 CBWFT **Potins de femmes**
É.-U. 1989. Comédie dramatique de H. Ross. Dans une petite ville du sud des États-Unis, un groupe de femmes fréquente régulièrement le salon de coiffure de l'une d'elles.

19h30 Télé-M **Double choc**
Am 1973. Drame policier de R. Butler. Un riche acteur songeant à se remarier est assassiné par un neveu cupide qui camoufle cette mort en accident.

23h20 CBWFT **Frantic**
É.-U. 1987. Drame policier de R Polanski. Un médecin américain en congrès à Paris se heurte à l'indifférence des autorités dans ses tentatives pour retrouver sa femme disparue mystérieusement.

À l'occasion du Salon du livre

Les éditeurs franco-manitobains lancent

Les Editions des Plaines et les Éditions du Blé profiteront du premier Salon du livre franco-manitobain pour lancer cinq nouveaux titres.

Le recueil de récits et de nouvelles intitulé Accostages, publié sous la direction d'Ingrid Joubert, sera lancé officiellement par les Éditions du Blé le vendredi 6 novembre à 19 h au CCFM.

Accostages réunit des textes de René Ammann, Pauline Johnson-Tanguay, Monique Jeannotte, François-Xavier Eygun et René Lafleur, illustrés par l'artiste Réal Bérard. Plusieurs des auteurs seront présents.

Au même endroit, le samedi 7 novembre, à 20 h, ce sera au tour des Éditons des Plaines de lancer officiellement quatre titres.

Il s'agit de Eau-de-feu d'Annette Tencha; Les insectes en parade, Allô! Allô! Halloween, Légendes et contes canadiens de Pierre Mathieu; Le Manitoba au coeur de l'Amérique d'Annette Saint-Pierre; et Légendes manitobaines de Louisa Picoux et Edwige Grolet.

J.-P. D.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. A.D.

PROVINCE

Le club des Francs-Parleurs reprend

Le club Toastmaster Francs-Parleurs de Saint-Boniface a repris ses activités pour la saison 1992-1993, en invitant les intéressés à l'art du discours à assister à une ou l'autre réunion du mercredi.

Le club a également fait savoir qu'une de ses membres, Gisèle Choquette de Saint-Boniface, a récemment remporté la deuxième place au concours oratoire national des Toastmasters, tenu dans le cadre des fêtes du 125e anniversaire du Canada.

Les rencontres du club se tiennent le mercredi de chaque semaine de 17 h 30 à 19 h au Centre culturel franco-manitobain. On peut communiquer avec la présidente Monique Mulaire (237-1803) pour plus de détails.

J.-P. D.

La page de BICOLO

Me reconnais-tu? N'oublie pas ta boîte pour l'UNICEF.

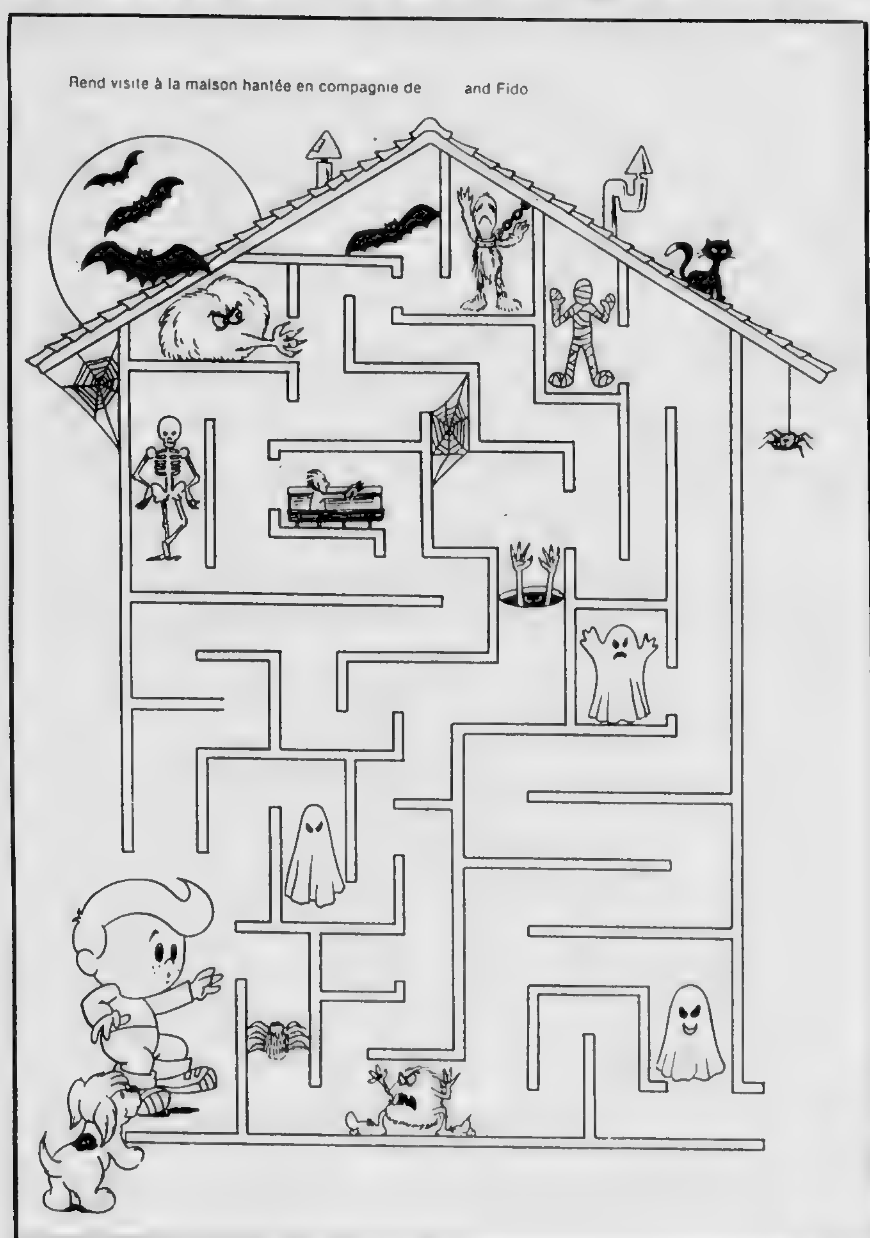
Amuse-toi bien et sois prudent.

Bicolo





Rend visite à la maison hantée en compagnie de Tom et Fido.



Farces à part

① Qu'est-ce qu'un fantôme invisible?
Un fantôme qui a oublié son drap.

② Pourquoi les sorcières volent-elles sur un balai?
Pour économiser l'essence.

③ Quelle est la danse préférée des sorcières?
Le balai-jazz.

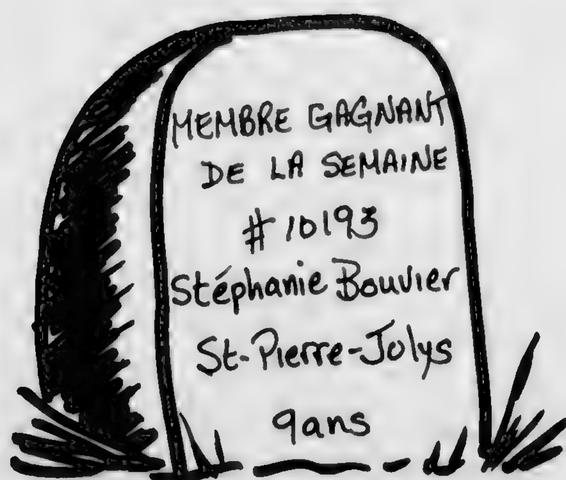
④ Quel est le jeu préféré des revenants?
Cache-cache.

⑤ Pourquoi les squelettes n'aiment-ils pas l'hiver?
Parce qu'ils sont toujours gelée jusqu'aux os.

⑥ Que dit un vampire à son ami vampire qui est en colère?
Garde ton sang-froid.

⑦ Où les fantômes aiment-ils nager?
Dans la Mer morte.



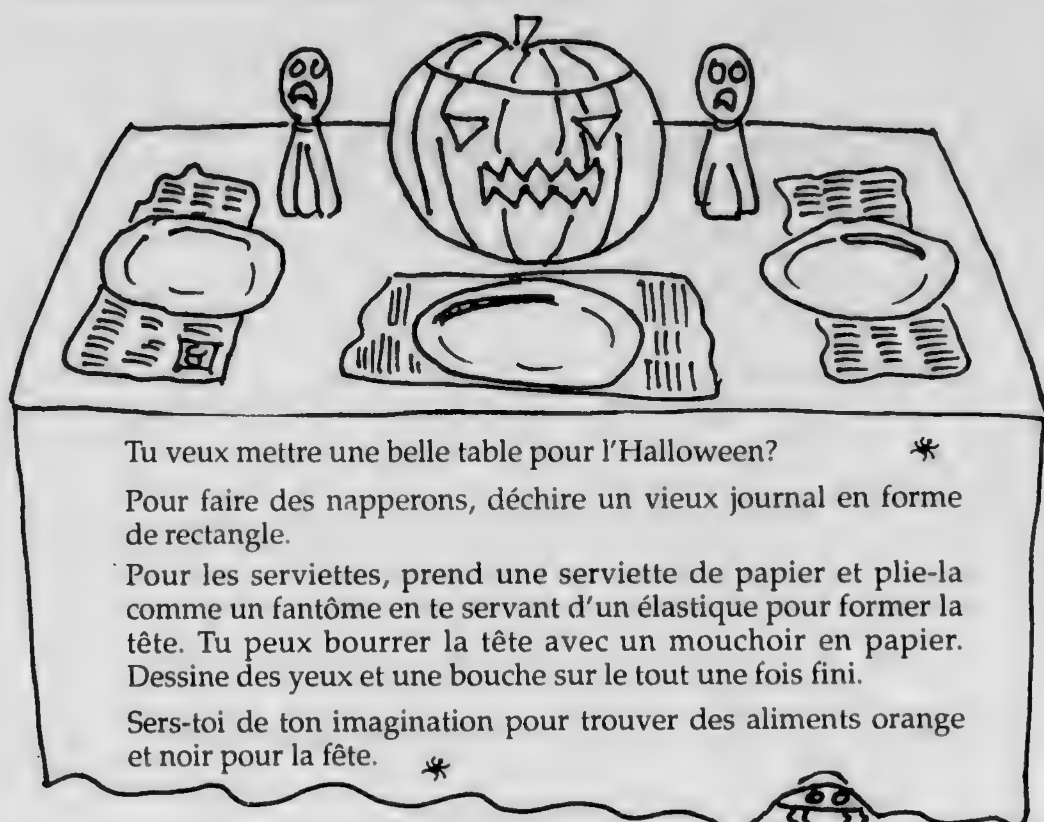


Armoires à malices

Voici l'armoire d'une très étrange cuisinière!
Dans les petits pots qu'elle contient:

a. Combien de pattes y a-t-il?
b. Combien de têtes y a-t-il?
c. Combien d'ailes y a-t-il?

Réponses: a. 126 pattes; b. 43 têtes; c. 28 ailes.

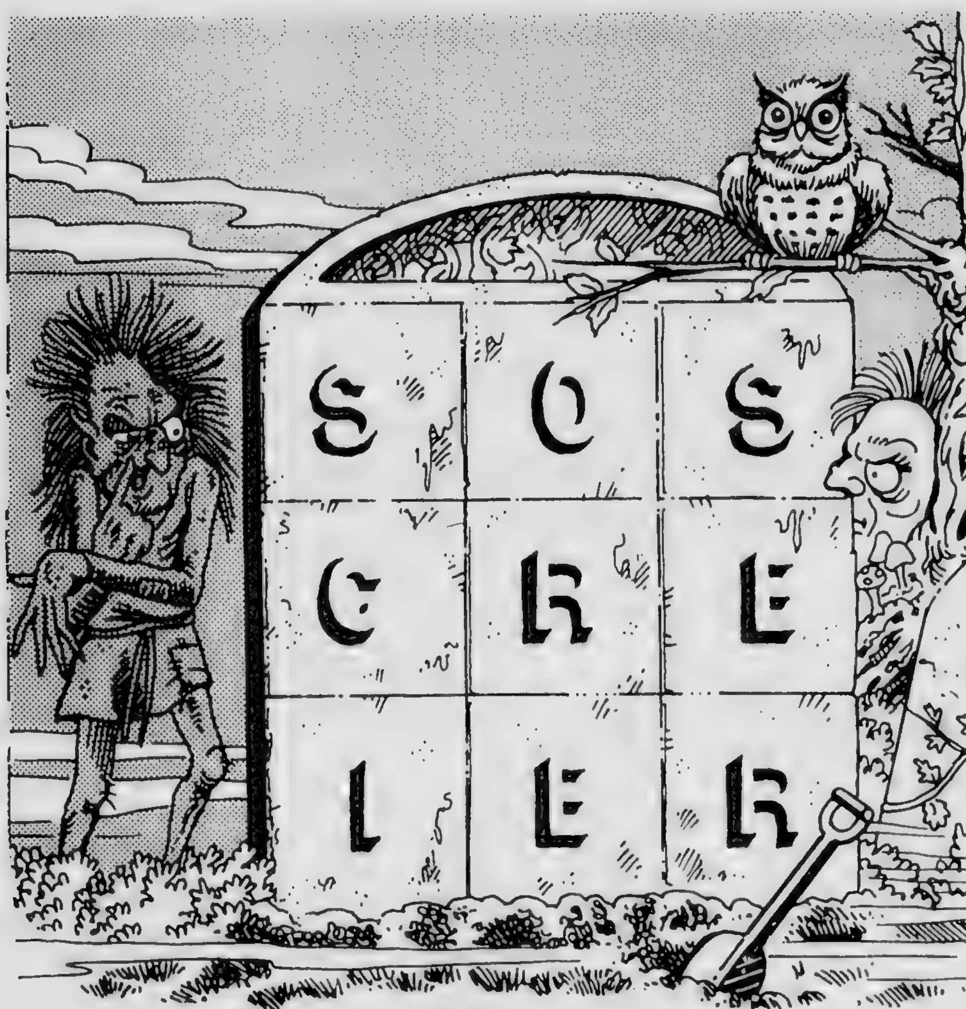


Tu veux mettre une belle table pour l'Halloween?

Pour faire des napperons, déchire un vieux journal en forme de rectangle.

Pour les serviettes, prend une serviette de papier et plie-la comme un fantôme en te servant d'un élastique pour former la tête. Tu peux bourrer la tête avec un mouchoir en papier. Dessine des yeux et une bouche sur le tout une fois fini.

Sers-toi de ton imagination pour trouver des aliments orange et noir pour la fête.



Combien de mots de trois lettres ou plus peux-tu faire avec les lettres de cette pierre tombale?

Les lettres doivent se suivre en ligne, soit horizontalement, verticalement, en diagonale ou autrement et tu ne peux pas sauter une lettre.

Il y a même un mot de 9 lettres.

Réponses:

Roc, rocs, cire, ocre, oree, cirer, serre, crier, erre, ere, créer.

Mot de 9 lettres: sorcières

Bonjour à mes nouveaux membres:

10943	Diane Grégoire	Winnipeg
10944	Colin Langedock	Winnipeg
10865	Stacy Simard	Saint-Lazare
10866	François Auger	Winnipeg
10867	Sylvie Auger	Winnipeg
10868	Jessica Landry	Winnipeg
10869	Josée Bourgoyne	Saint-Claude
10870	Paul Chartrand	Winnipeg
10871	Chantal Jenin	Saint-Claude
10872	Janique Vigier	Allemagne
10873	Jeuranne Martel	Altamont
10874	George Martel	Altamont
10875	Roxanne Dubois	Saint-Malo
10876	Sofie Vielfaure	La Broquerie
10877	Dominique Cloutier	Winnipeg
10878	Julien Cloutier	Winnipeg
10879	Miguel Cloutier	Winnipeg
10880	Anastasie Hacault	Niverville
10881	Stéphanie Vandel	Winnipeg
10882	Kimberly Huybrecht	Saint-Lazare
10883	Dominique Huberdeau	Saint-Lazare
10884	Amy Huberdeau	Saint-Lazare
10885	Yanick Huberdeau	Saint-Lazare
10886	Nicole Haney	Saint-Lazare
10887	Aimée Fouillard	Saint-Lazare
10888	Adam Fouillard	Saint-Lazare
10889	Samara Fouillard	Saint-Lazare
10890	Nathan Dupont	Saint-Lazare
10891	Brodie Dupont	Saint-Lazare
10892	Jules Decorby	Saint-Lazare
10893	Monique Deschambault	Saint-Lazare
10894	Daniel Blouin	Saint-Lazare
10895	Julie Freynet	Sainte-Anne
10896	Natalie Tougas	Sainte-Anne
10897	Evan Friesen	Sainte-Anne
10898	Stéphanie Hamilton	Winnipeg

J'ai lu un bon livre!!!

L'ÉTRANGER SOUS LA VILLE
de Esther Rochon
Éditions Paulines

- L'Archipel de Vrénalik est isolé, presque désert.
- Les derniers habitants, descendants des puissants de jadis attendent la mort ou une improbable délivrance.
- Un adolescent parle de ce monde en suspens, et se met à la recherche d'un étranger, descendu vivre dans les caves de la Citadelle il y a plusieurs années.

Pour enfants de 10 ans et plus.

Gracieuseté de la Boutique du Livre.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.



Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

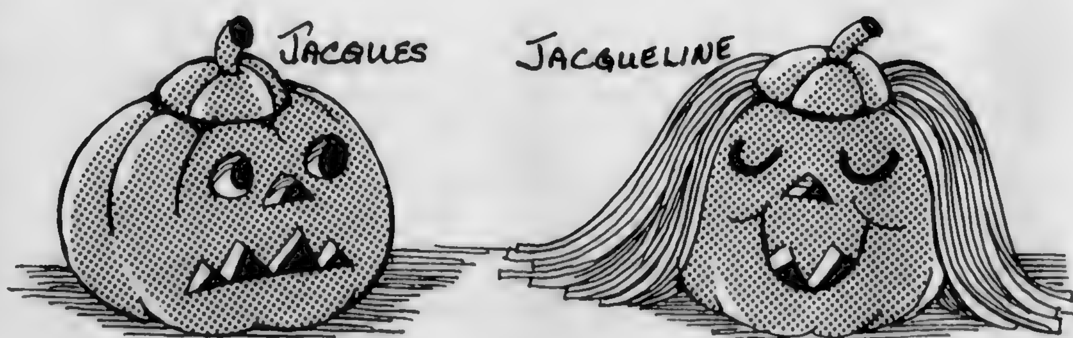
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______



La chronique religieuse †

Plus qu'une simple griffe pour la paix

A l'occasion de la Journée de prière pour la paix qui a eu lieu le 25 octobre dernier, le président du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, Pierre Morissette, qui est aussi évêque de Baie-Comeau, a tenu à souligner la démarche d'une jeune fille de 13 ans, Virginie Larivière.

En souvenir de sa soeur de 11 ans, Marie-Eve, violée et assassinée le 7 mars dernier à Laval, Virginie a fait circuler une pétition afin de dénoncer la violence à la télévision.

Cette s'initiative, selon l'évêque de Baie-Comeau, s'inscrit dans la démarche du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, qui a publié Violence en héritage? pour dénoncer la violence faite aux femmes.

Le comité invitait alors les membres des communautés chrétiennes à rompre le silence, et à travailler en collaboration et en complémentarité avec les associations et les groupes déjà engagés à prévenir et à combattre la violence.

Car il y a là, disait-il, une tâche d'évangélisation et d'humanisation.

Selon l'évêque de Baie-Comeau, une signature à la pétition de Virginie Larivière, qui veut recueillir un million de noms, est plus qu'une simple griffe.

C'est un geste de solidarité et d'engagement dans la lutte contre la violence, pour un monde qui a tant besoin de paix.

On croit savoir que l'adolescente a l'intention de présenter sa pétition au premier ministre du Canada, Brian Mulroney.

Un geste de solidarité envers l'Amérique latine

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a décidé d'octroyer la somme de 20 000 $ à la Fondation Populorum Progessio mise sur pied par le pape Jean-Paul II en février dernier.

Lancée à la veille du 500e anniversaire de l'évangélisation des Amériques, cette fondation a pour objectif de venir en aide aux Amérindiens et aux paysans d'Amérique latine.

Le texte officiel de la fondation indique qu'il s'agit «des groupes les plus délaissés qui ont le plus besoin de protection».

Tel que mentionné au cardinal Roger Etchegaray, responsable de cette nouvelle fondation, ce geste se veut pour la CECC un témoignage de solidarité envers les Eglises d'Amérique latine au moment de commémorer les débuts de l'évangélisation sur ce continent.

C'est aussi une façon, selon le souhait même de Jean-Paul II, de «participer à l'appui de l'Eglise universelle» pour la promotion de la justice sociale, partie intégrante de la nouvelle évangélisation.

Pour les responsables de la Conférence épiscopale canadienne, ce geste de solidarité pourrait avantageusement être imité, selon leurs moyens, par toute personne ou groupe soucieux de venir en aide aux plus démunis de l'Amérique latine.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

HOMME À TOUT FAIRE: charpentier, peinture, texture, soudage, etc. Composez le 231-2947.
753-

PRÊTE À ACCUEILLIR chez moi des enfants. Demandez pour Mona — 237–4192.
756-

LÂCHEZ VOTRE FOU!!! Déguisez-vous pour l'Halloween chez CostumAnette (Sainte-Anne). Au-delà de 600 costumes à louer, enfants et adultes. Grand nombre d'accessoires. Prix raisonnables. Composez le 1–422–8154.
767-

MATÉRIEL pour l'enseignement au niveau primaire (français ou immersion): jeux, images, affiches, livres, disques, etc. Composez le 253–4493 ou le 233–6130.
769-

Recherche

RECHERCHE: qqn de responsable pour nettoyage domestique, 1 soir/semaine dans le vieux Saint-Boniface. 233–4476 ou 237–7381.
750-

RECHERCHE: appartement meublé ou semi-meublé et pension dans Saint-Boniface. Homme seul désire endroit paisible et tranquille. Composez en soirée le 233–0865.
754-

À vendre

À VENDRE: maison de deux chambres à coucher, garage inclus, au 124, rue Notre-Dame, Saint-Boniface. 422–5208.
764-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: Appartement d'une ou 2 chambres à coucher. 245, boul. Provencher. Irène, concierge. Sonnez au 29 ou composez le 233–0198.
690-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand app. d'une chambre à coucher, syst. séc., air climatisé, lave-vaisselle, grand débarras. 440 $/mois, stationnement inclus. Composez le 237–3470.
741-

À LOUER: 1. St-Bon. Maison d'une ou 2 chambres à coucher. 350 $ et 450 $. 2. Garçonnière, 1er plancher, meublée, 290 $, pour non fumeur. 3. Appartement de 2 chambres à coucher, 375 $ pas de services à payer. 233–2171.
747-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. av. de la Cathédrale. Services inclus. 360 $/mois. Libre immédiatement. Composez le 233–6091.
748-

À LOUER: app. d'une chambre à coucher au sous-sol avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre le 1er décembre. — À LOUER: stationnement pour une auto au 525, Des Meurons. Composez le 231–0224.
751-

À LOUER: petit appartement de deux chambres à coucher. Propre et tranquille. Près de l'école et services d'autobus. Loyer 375 $, incluant chauffage, eau et stationnement. Libre immédiatement. Composez le 237–9283 ou le 453–5281.
755-

À LOUER: rue Louis Riel, une chambre à coucher, au sous-sol d'une maison. 300 $, tout inclus. Composez le 237–0493 après 21 h.
760-

À LOUER: appartements, 151, Dumoulin, 1 chambre à coucher, studio. Composez le 233–5087 après 18 h. Irène ou Christian.
762-

À LOUER: App. de deux chambres à coucher tout près de l'hôpital Saint-Boniface, libre le 1er novembre. 237–7449.
765-

À LOUER: stationnement pour une voiture. Près du Collège et de l'Hôpital Saint-Boniface. 45 $/mois. Composez le 453–4349.
766-

À LOUER: prom. Enfield. Bel app. moderne d'une chambre à coucher. 395 $ + électricité. Composez le 233–2072.
768-

À LOUER: St-Boniface, bel appartement d'une chambre à coucher, sécurité, air climatisé, près de tous les services, 349 $/mois. Composez le 256–6117.
770-

À LOUER: app. d'une chambre à coucher au 2e étage d'une grande maison, pour personnes tranquilles, près du Collège et l'Hôpital. 400 $ par mois plus électricité. Chauffage, eau et stationnement inclus. Libre le 1er décembre. Composez le 237–9958 après 17 h.
771-

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser!

NOMINATION CN



Paul M. Tellier

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada annonce la nomination de M. Paul M. Tellier au poste de président-directeur général de la Compagnie.

M. Tellier - qui se distingue par ses états de service dans l'administration publique - a été sous-ministre au Gouvernement fédéral pendant 13 ans dont sept comme le plus haut fonctionnaire du Canada à titre de greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet. Diplômé des universités d'Ottawa et d'Oxford en arts, droit et administration publique, il a été admis au Barreau du Québec en 1963, nommé conseiller de la reine en 1981 et, le 1er juillet dernier, assermenté par la Reine à titre de conseiller privé. Il avait auparavant siégé aux conseils d'administration de Petro-Canada et de l'Énergie atomique du Canada Limitée.

M. Tellier est entré en fonction le 1er octobre. Ses bureaux se trouvent au siège social du CN, à Montréal.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. S.F.C.

QUIZ

Les B.D. de La Liberté



QUESTIONS

1. Quelles bandes dessinées ont été publiées dans La Liberté depuis 1978?

2. Quel est le rapport entre Bernard Bocquel, Gilbert Painchaud, Guy Rémillard et Réal Bérard?

3. Quand ont été inventées les allumettes? (question posée par le jeune Jessé, de Lorette).

4. Pourquoi le fromage cheddar est-il orange? (toujours pour Jessé!)

RÉPONSES

1. Les lecteurs de La Liberté à la fin des années 70 se souviennent certainement d'Alphonse, un jeune Franco-Manitobain dégingandé à l'humour corrosif. Cette bande dessinée publiée pendant plusieurs années était l'oeuvre de deux fils de Sainte-Anne-des-Chênes: Daniel Tougas (textes) et Robert Freynet (dessins).

Après Alphonse, la verve humoristique de Daniel Tougas a donné naissance à Apepsi. La première version, dessinée par Jacques Vrignon, mettait en scène deux Franco-Manitobains moyens, Fripe et Hubert, aux prises avec les dures réalités de l'existence minoritaire.

La seconde version comprenait deux changements majeurs: le dessinateur, Jean-François Belisle, et les deux héros de la B.D.: Hermine et Zéphyrin. L'humour, toujours aussi percutant, n'a pas pris une ride, comme on peut en juger dans l'illustration ci-haut.

Dans les années 83-84, Cyril Parent et Bruce Waldie ont signé Les histoire cochonnes mettant en vedette le fermier Labottine et son cochon Grognon. Humour tendre et bon enfant, contrairement à ce que pourrait laisser penser le titre de la B.D.

À la fin des années 80, un nouveau genre d'humour a fait son apparition dans La Liberté avec De Biais. Jouant sur l'absurde et l'insolite, dans la lignée de The Far Side, les De Biais étaient une collaboration de toute l'équipe du Journal. Les dessins étaient l'oeuvre de David McNair, alors graphiste à La Liberté.

2. Tous les quatre ont signé des caricatures dans La Liberté.

3. Le principe de l'allumette a été trouvé par deux chimistes à la fin du XVIIe siècle: l'Allemand Hennig Brandt et le Britannique Robert Boyle. Il consistait à frotter un petit morceau de bois trempé dans le souffre sur une petit carré de papier rugueux.

Il faut cependant attendre 1826 pour que le chimiste anglais John Walker mette au point les premières allumettes modernes. Il avait redécouvert le principe par hasard, en remuant un mélange d'éléments chimiques avec un bâton de bois. S'apercevant qu'une goutte de la grosseur d'une larme avait séché au bout du bâton, il la frotta contre le plancher et le bâton prit feu.

4. Selon le frère Albéric, maître fromager au monastère des Trappistes de Holland, la couleur orange est due à un colorant ajouté dans le fromage. En effet, les seules couleurs naturelles du fromage sont le blanc, le crème (s'il y a maturation) et le vert (s'il y a des bactéries, comme dans le roquefort).

À l'origine, précise le frère Albéric, les fabricants de cheddar utilisaient le même colorant naturel, tiré d'un arbre, dont les Indiens se servaient pour décorer leurs visages. Aujourd'hui, on utilise un colorant artificiel.

Le frère Albéric ajoute que «la couleur orange donne une belle présentation» censée rendre le fromage plus appétissant. «Une fromagerie du Manitoba, dont je ne citerai par le nom, a essayé une fois de jouer avec la couleur, raconte-t-il. Ça n'a pas marché du tout. Ils ont obtenu une demi-tonne de fromage avec une couleur brune vraiment pas appétissante. Heureusement pour eux, ils ont pu la vendre à rabais à des huttérites!»

Compilé par Laurent GIMENEZ

RECETTES

La tarte aux pacanes des Prairies



Bien que dans plusieurs foyers canadiens, la tarte aux pacanes soit le dessert consacré pour terminer le repas du jour d'Action de grâces, cette gâterie succulente peut être appréciée tout au long de l'année. La tarte aux pacanes obtient un pointage parfait sur l'échelle des desserts – c'est une des recettes les plus savoureuses et les plus faciles à réaliser.

La tarte aux pacanes provient du sud des États-Unis, là où les pacanes sont cultivées en abondance. Les faire cuire dans une tarte était un moyen de les consommer!

La tarte aux pacanes classique est constituée de sirop de maïs, d'oeufs, de sucre, de beurre, de vanille et de pacanes croquantes dans une croûte simple.

La tarte aux pacanes polyvalente prend la personnalité de son cuisinier, qui peut y apporter des accents régionaux intéressants par l'addition d'ingrédients «trouvés dans la maison».

Ajoutez des flocons d'avoine pour une tarte aux pacanes des Prairies, vous aurez ainsi une tarte au goût unique légèrement croustillant qui complète bien la crème pâtissière riche et onctueuse.

La préparation d'une tarte aux pacanes est un jeu d'enfant: il suffit simplement de remuer tous les ingrédients ensemble à l'aide d'une cuillère et de déposer le mélange dans une croûte à tarte. Il n'est pas nécessaire de battre à la main ou d'utiliser un batteur électrique. En fait, en battant trop, vous risquez de couvrir les pacanes d'une croûte sucrée.

Pour un succès assuré, faites cuire la tarte dans la section inférieure du four jusqu'à ce qu'elle soit prise. Trop cuire la tarte ou la cuire à une température trop élevée peut donner une crème pâtissière caillée.

Afin d'éviter une croûte mal cuite, ne trouez pas la pâte. Si vous utilisez une croûte préparée, optez pour une croûte à tarte profonde afin d'éviter que la garniture ne déborde.

Versez la garniture dans la croûte congelée et faites cuire sur une plaque à biscuits préchauffée. Laissez refroidir complètement avant de couper en pointes afin de laisser la garniture prendre.

Pour conserver, laissez refroidir complètement la tarte aux pacanes et couvrez-la d'un papier d'aluminium ou d'un emballage de plastique. Réfrigérez toujours les tartes à base de fruits ou de crème.

La tarte peut être conservée deux jours à température ambiante, une semaine au réfrigérateur et jusqu'à trois semaines au congélateur.

Si vous devez apporter un dessert pour une réunion de famille ou une occasion spéciale, rappelez-vous que la tarte aux pacanes se transporte bien.

La tarte aux pacanes est traditionnellement servie à température ambiante – souvent garnie d'une bonne cuillerée de crème fouettée ou d'une cuillerée de crème glacée à la vanille.

Tarte aux pacanes et aux flocons d'avoine

Inspirée des Prairies, cette variation de tarte aux pacanes se distingue par son goût légèrement croustillant.

4 oeufs
1 tasse (250 mL) de sucre granulé
2 c. à table (25 mL) de farine
1/2 c. à thé (2 mL) de cannelle
1/4 c. à thé (1 mL) sel
1 tasse (250 mL) de sirop de maïs
2 c. à table (25 mL) de beurre, fondu
1 c. à thé (5 mL) de vanille
1/2 tasse (125 mL) de gruau rapide non cuit (flocons d'avoine)
1 tasse (250 mL) de pacanes grossièrement hachées
1 croûte à tarte non cuite (9 po/23 cm)

Battre légèrement les oeufs dans un bol de format moyen. Incorporer le sucre, la farine, la cannelle et le sel jusqu'à l'obtention d'un mélange onctueux. Incorporer le sirop de maïs, le beurre et la vanille jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.

Incorporer les flocons d'avoine et les pacanes. Verser dans la croûte à tarte. Cuire au four à 350°F (180°C) pendant 50 à 55 minutes, ou jusqu'à ce que la garniture soit ferme et gonflée. Laisser refroidir sur une grille.

Donne 8 à 10 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette

Avocat-notaire

Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West
B.A., M.A., LL.B.

** Également membre du Barreau du Québec*

202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires

MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES

800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,

Avocats et Notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 233-1038
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's
Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.

Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378

Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE

Ligne Directe (204) 988–0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949–1312
Fax (204) 957–0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage — Téléphone: **957-0050**
360, rue Main
Winnipeg (Man.) — Télécopieur: **957-0840**
R3C 4G1

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher,
pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.

942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs

Cette espace est à votre disposition.

LA LIBERTÉ
237-4823



- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233-7864

«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance

Service confidentiel

Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset

- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe

261, rue DesMeurons
237-8295

Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»

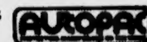
Claude Forest
Jacques Forest

160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Une bonne soirée porte un nom

MUSIK plus

Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts

Réjean La Roche
237–9716

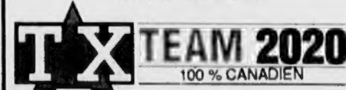
SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant

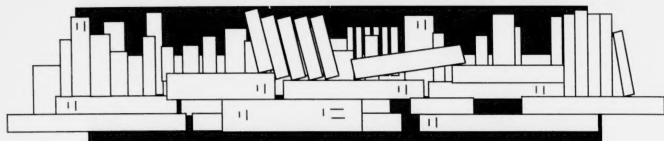
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*



MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472



POUR LE PLAISIR

JEUDI 5 NOVEMBRE

19h30: Ouverture officielle du Salon(Salle Jean-Paul-Aubry), Vin d'honneur,Présentation des auteurs, **Exposition-vente,** Ouvert jusqu'à 22 heures

VENDREDI 6 NOVEMBRE

Journée scolaire, certes, mais le Salon est quand même ouvert au grand public de 10 heures à 22 heures pour **Exposition-vente.** Animation-surprise par les étudiants de la Faculté d'éducation du C.U.S.B.

Suivez le Salon avec CKSB...

6h00-9h00	**à Radio-Réveil:** échos du lancement de la veille
12h10	**Ici midi:** diffusé en direct du Salon du livre
15h00-16h00	**Pause café:** diffusé en direct du Salon du livre
16h00-17h30	**Cahier Manitobain** présente des reportages en direct du Salon et un dossier sur l'édition française au Manitoba.

19h00: Lancement par les Editions du Blé (Galerie du Centre culturel franco-manitobain)
Les Editions du Blé présentent **Acostages,** un recueil de récits et de nouvelles publié sous la direction d'Ingrid Joubert, avec des textes de René Amman, Pauline Johnson-Tanguay, Monique R. Jeannotte, François-Xavier Eygun, René La Fleur, illustrations de Réal Bérard.

20h00: Table-ronde publique: Plaisir de lire, plaisir d'écrire (Salle Jean-Paul-Aubry)
Animateur: Bertrand Dufieux
Participants: Arlette Cousture, Pierre Pelletier, Lucien Chaput, Charles Leblanc, Louise Fiset, Jean-Marc Ousset
Ceux qui nous donnent tant de plaisir à les lire en prennent-ils autant à écrire?

N.B.: Des extraits de ces activités seront diffusés ultérieurement sur les ondes de CKSB.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Exposition-vente de livres de 10h à 22 heures
Animation-surprise par les étudiants de la Faculté d'éducation du C.U.S.B.
10h-12h00: "Chute libre" diffuse des reportages en direct du Salon du livre toutes les demi-heures à CKSB.
11h00: Déjeuner-causerie avec Pierre Pelletier, conférencier.
La culture, ça sert à quoi?
Suivez le Salon avec CKXL...
12h- 13h: **La situation de la lecture au Manitoba**
Entrevues avec des spécialistes de la question
17h30-19h: **"C'était beau, c'était intéressant, j'ai vraiment aimé ça"**
Invitée spéciale: Arlette Cousture
Conversations à bâtons rompus avec les écrivains du Salon
14h00: Arlette Cousture à la rencontre du public (salle Jean-Paul-Aubry)
Animatrice: Sylviane Lanthier

16h00: Tournoi de Génies en herbe (Salle Jean-Paul-Aubry)
Les équipes s'affrontent avant la grande finale du dimanche

20h00: Lancement de livres par les Editions des Plaines (Salle Jean-Paul-Aubry)
Diffusion en différé sur CKXL

Le Manitoba au coeur de l'Amérique
par Annette Saint-Pierre
Les insectes en parade
Allô, Allô, Halloween
D'est en ouest
par Pierre Mathieu

Eau de feu
par Annette Tencha
Légendes manitobaines
par Louisa Picoux et Edwidge Grolet

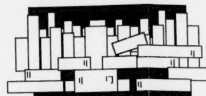
21h30: Soirée parole et musique (Café Jardin)
Des artisans du verbe et de la note jumellent leurs talents pour présenter sur scène des extraits de leurs passions. C'est dans une atmosphère sans prétention que ces artistes vous feront déguster leurs grands crus.
Auteurs: Rhéal Cenerini, Jacqueline Barral, Pierre Mathieu, Louise Fiset, Charles Leblanc, René Amman, Taïb Soufi, Roger Léveillé, Pierre Pelletier, René La Fleur, Arlette Cousture

Musiciens: Normand Ferraris et les étudiant (es) du Collège Louis-Riel.

N.B.: Des extraits de ces activités seront diffusés ultérieurement sur les ondes de CKXL.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

10h-16h00: Exposition-vente de livres
10h-16h00: CKXL à l'écoute du public
10h00: Brunch avec les auteurs invités au Salon (Café Jardin)
11h00: Table-ronde: La littérature canadienne-française de l'Ouest
Diffusion en différé sur les ondes de CKXL
14h00: Finale de Génies en herbe (Salle Jean-Paul-Aubry)
15h30: Tirage des prix (Salle Jean-Paul-Aubry)



JOURNEE SCOLAIRE

Réservez vos ateliers avec Doris Lemoine au 945-6859.

10h00 **Rencontres avec:** Louise Lalonde (Salle Antoine-Gaborieau)
Louisa Picoux (Salle 141)

Atelier d'écriture: Pierre Mathieu (salle 142)

11h00 **Rencontres avec:** Louise Lalonde (Salle Antoine Gaborieau)
Louisa Picoux (Salle 141)

11h30 **L'heure du conte:**

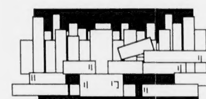
Pour les petits de 5 à 7 ans, faites-leur découvrir la magie des livres avec Edith Boulet, bibliothécaire pour enfants à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

12h00 **Lancement des clubs de lecture:** Rats de bibliothèque et souriceaux (Salle Jean-Paul-Aubry)

13h00 **L'heure du conte:** avec Edith Boulet, pour les 5 à 7 ans

Rencontres avec: Louise Lalonde (Salle Antoine-Gaborieau)
Louisa Picoux (Salle 141)

Atelier d'écriture: Pierre Mathieu (Salle 142)



CONCOURS ET JEUX

Génies en herbe: Samedi 7 novembre, 16h00
Finale, dimanche 8 novembre, 14h00
(Salle Jean-Paul-Aubry)
Venez mesurer vos connaissances à celles des équipes communautaires

Chasse au trésor: Vendredi 6 novembre, 13h00
(Salle Jean-Paul-Aubry)
Pour les enfants! La chasse au trésor ou comment découvrir le bon livre...

Voyage dans l'imaginaire de l'auteur
Jeu-questionnaire: septième à la douzième année

"Je cours les concours ...
Du 5 au 8, au Salon du livre

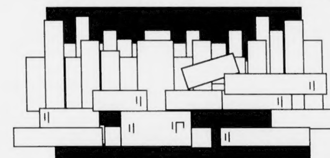
Remplissez le questionnaire de nos enquêteurs et gagnez de magnifiques prix.

*** * MERCI! * * MERCI! * * MERCI! * * MERCI! * * MERCI! * ***

Nous tenons à remercier les institutions et organismes suivants pour leur appui et leur support envers le Salon du livre du Manitoba :

L'Alliance française du Manitoba, l'Association des diffuseurs de produits culturels pour l'Ouest et le Nord, la Bibliothèque publique de Saint-Boniface, la Boutique du Livre, le Bureau d'éducation française, les Caisses populaires du Manitoba, le Centre culturel franco-manitobain, le Centre Saint-Louis, le Club La Vérendrye, le Collège universitaire de Saint-Boniface, le Conseil consultatif - Subventions au multiculturalisme, le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des Arts du Manitoba, Couture Toyota Ltée, la Direction des ressources éducatives françaises, les Éditions des Plaines, Les Éditions du Blé, les Éditions Héritage, Francofonds, la Fédération culturelle canadienne-française, La Liberté, la Librairie À la Page, la Radio communautaire du Manitoba (CKXL), le Secrétariat d'État du Canada, les Services culturels de l'Ambassade de France, la Société Radio-Canada - Manitoba (CBWFT et CKSB) et la Ville de Winnipeg - Comité communautaire de Saint-Boniface - Saint-Vital. Un merci tout particulier à Michel Leblanc, artiste-illustrateur.

LE SALON DU LIVRE DU MANITOBA

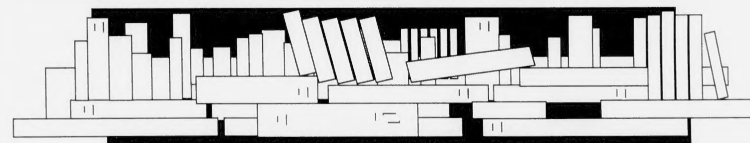


CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

5 6 7 8 NOVEMBRE 1992



LE SALON DU LIVRE MANITOBA



POUR TOUS

Pour le plaisir de lire, c'est la grande fête du livre français. On y célèbre les livres, ceux qui les écrivent et ceux qui les lisent. Durant quatre jours, le grand public est invité au Centre culturel franco-manitobain à la rencontre du rêve, de l'évasion et de la réflexion.

Exposition-vente de livres:
Des milliers de livres pour tous les goûts. Plus de 400 **éditeurs** canadiens et français sont représentés au Salon.

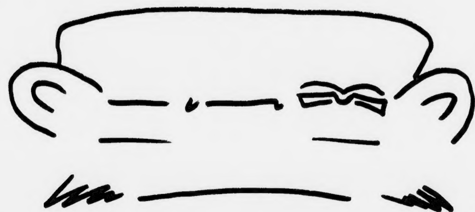
Les signets:
Pour garder le lecteur à la page! Une exposition de plus de **250 signets** gracieusement prêtés par Madame Liliane Delaye.

Exposition Gallimard:
Gallimard, un nom central dans le monde de l'édition française. Cette année, Gallimard fête ses **75 ans** et raconte son histoire.

Emissions radiophoniques:
CKSB, la radio de **Radio Canada,** diffuse certaines émissions en direct du Salon du livre, d'autre en différé, et **CKXL,** la radio communautaire, intervient tout au long du Salon.

Animations:
Les écrivains et les étudiants de la Faculté d'éducation du collège universitaire de Saint-Boniface présentent des séances d'animation autour du livre; créativité, audace et imagination sont à l'honneur.

Enfin notre invitée spéciale, **Arlette Cousture**, auteur des **"Filles de Caleb"**, nous présente son nouveau roman.







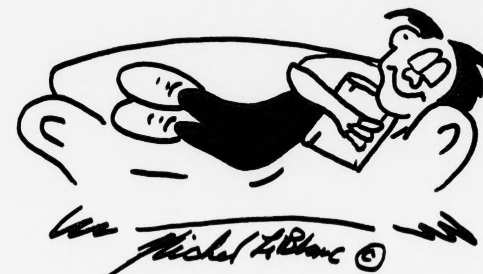












POUR LE PLAISIR DE LIRE LE SALON DU LIVRE MANITOBA *1992*

Merci à nos commanditaires!



SRC
Manitoba



Les caisses populaires
du Manitoba

COUTURE
TOYOTA LTD.
Commanditaire privilégié

Merci à nos commanditaires!

LA LIBERTÉ

CKXL FM 91,1
LA RADIO COMMUNAUTAIRE DU MANITOBA INC.